

relations

1991 : 50 ans
de Relations

décembre 1990 3,00\$ no 566

découvrir les autochtones



Ils s'appelaient Jean-d'Auteuil Richard, Jacques Cousineau, Joseph-H. Ledit et Joseph-Papin Archambault. Ils s'étaient ralliés autour d'un projet qui était souhaité et débattu depuis 1930 parmi les jeunes Jésuites : faire une revue qui se situe entre la formule européenne des *Études*, publiées en France, et la formule américaine de l'hebdomadaire *America*, qui mordait sur l'actualité. Elle s'appellerait *Relations*.

« L'idéal que *Relations* s'était fixé dès sa fondation était celui d'une revue sociale engagée, militante, toute dévouée à la promotion humaine et chrétienne de notre peuple », écrira plus tard le premier directeur, J.-d'Auteuil Richard. Celui-ci rentrait de Paris, au terme d'études en sociologie, en compagnie de Jacques Cousineau, formé en sciences politiques. Le Père Ledit apportait ses connaissances internationales, et le Père Papin-Archambault, l'expérience de l'École sociale populaire dont il était le directeur.

Le premier numéro parut en janvier 1941. Le 25 avril, *Relations* tirait à 5 300 exemplaires. En 1948, lors de la fameuse affaire de la silicose, on tirait 15 000 copies. Une équipe d'hommes, un projet, un intérêt privilégié pour la question sociale dans une société assoiffée d'ouverture sur le monde ont fait le succès de cette entreprise de la Compagnie de Jésus au Québec.

Seul survivant de la première équipe, le Père Richard nous fait parfois l'honneur d'une visite. Son intérêt pour l'actualité ne tarit pas, ni sa passion pour l'avenir du Québec et pour la paix dans le monde. Silhouette droite, regard ferme et bienveillant, il est d'une discrétion exemplaire à l'endroit de la présente équipe. Mais toujours il demeure pour nous une source d'inspiration, un héraut de la liberté engagée.

Il y a des matins faits pour oser agir, il en est d'autres pour dire notre gratitude. Ce dernier numéro des premiers 50 ans de *Relations* se veut un hommage à l'équipe de fondation certes, mais en particulier à son premier directeur qui, rentré au pays en août 1939, « chargé d'idées et d'espérance », osa poser la première pierre vivante des

RELATIONS

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE
Gisèle Turcot

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

ASSISTANT À LA RÉDACTION
Dominique Boisvert

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Joseph Guère, Julien Harvey, Roger Marcotte, François Moris-

sette, Guy Paiement, Jean-Paul Rouleau, Francine Tardif.

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Ginette Boyer, Marie-France Cyr, Richard Dubois, Pierre-André Fournier, Yves Lever, Marc Maesschalck, Annine Parent-Fortin, Jacques Racine, Jean-Pierre Richard, Nicole Riberdy, Maryse Robert, Henri Sader.

BUREAUX

25, rue Jarry ouest
Montréal H2P 1S6
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais

10 numéros (un an): 19,00 \$
(à l'étranger: 24,00 \$)
abonnement de soutien : 40 \$

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106, USA.

Courrier de la deuxième classe.

Enregistrement no 0143.

face à l'actualité

Un anniversaire porteur d'avenir
Quelle place faisons-nous à nos minorités ?
Le sort des réfugiés, 40 ans plus tard

UN DEMI-SIÈCLE DE *RELATIONS*

Cinquante années de publication se referment derrière nous. Par un curieux retour des choses, la question qui nous préoccupe le plus aujourd'hui ressemble étonnamment à celle qui apparaît dans les récits des premiers missionnaires jésuites venus en Nouvelle-France : comment comprendre les premiers habitants de ce territoire ? Quel contrat social établir avec les populations autochtones dont l'histoire est inextricablement liée à la nôtre ? Or, comme on le sait, l'actuelle revue *Relations* fut ainsi nommée en l'honneur des premières « relations » que ces missionnaires adressaient à leurs compatriotes. L'effort de dialogue commencé jadis, dans les conditions que l'on sait, demande à être poursuivi.

Singulière entreprise que celle de *Relations* ! À côté des gratte-ciel de l'imprimé, elle est bien modeste. Au pays des merveilles et du luxe, son austérité a l'air toute puritaine. Dans les présentoirs des kiosques, elle ne soutient donc pas la concurrence, si tant est qu'on la retrouve parmi des douzaines de périodiques cherchant preneur. Des pasteurs, des évêques la lisent, même s'ils ne signeraient pas tout ce qu'elle publie. Des professeurs la citent de nouveau en classes de philosophie ou de sociologie. Des chercheurs la consultent dans les salles de nouvelles. Quelques mordus des milieux syndicaux et des organismes communautaires s'y sentent à l'aise. Des entreprises

importantes la tiennent à l'œil, surtout depuis que l'environnement devient un sujet brûlant, régulièrement traité dans ses pages. Et Richard Dubois, notre chasseur de romans, veut remettre un exemplaire de cette curieuse revue à tout Français qui débarque en Amérique !

D'autres analystes seraient mieux placés que nous pour percer ce qui fait la consistance de *Relations* depuis 50 ans. Mais une chose est sûre : aux yeux de l'actuel Comité de rédaction, le désir de contribuer à la vitalité de la société québécoise est central. Suivre l'actualité – l'inspirer même de temps à autre –, décoder l'information, déceler les tendances qui resserrent ou relâchent la trame démocratique de nos réussites et de nos échecs collectifs, dénoncer les structures d'appauvrissement et même d'exploitation, identifier les forces constructives ou dissolvantes qui se partagent le cœur de six millions de Québécois, saluer les efforts de paix et de justice sur d'autres continents, maintenir un espace social et ecclésial de liberté créatrice : c'est notre passion.

Nos amis, auteurs et lecteurs (dont un nombre croissant de lectrices) jouent aussi un rôle déterminant : leurs tourments et leurs recherches sont aussi les nôtres. Car une revue sans son public, tout comme l'artiste, deviendrait atone et aphone. Nous avons d'ailleurs une gratitude spéciale à exprimer à nos abon-

nés. Vous êtes nos meilleurs agents recruteurs de nouveaux abonnés, selon les statistiques précieusement compilées par notre incomparable secrétaire de rédaction, Fernand Jutras, et par l'équipe responsable de la promotion qui est composée de Henri Sader, Pauline Roy-Servant et Hélène Desmarais.

Albert Beaudry, ancien directeur de *Relations*, avait coutume de dire : chaque artisan de ces pages continue à la revue l'action qu'il a commencée ailleurs, avec d'autres moyens. Car *Relations* est portée par les engagements de ses membres et de son réseau de collaborateurs et de collaboratrices, qu'elle veut soutenir à son tour. C'est également un outil multi-médias, où les « Soirées Relations » lancent des questions qui circulent à la revue ou qui y trouvent ensuite des échos. Bref, *Relations* vit d'échanges avec son environnement.

Solidarité oblige. Ainsi, quand on découvre « un Québec cassé en deux », on n'a d'autre choix que celui d'exposer la vérité. Si l'individualisme ronge le tissu social, comme c'est le cas à l'ère du *Déclin de l'empire américain*, on se remet à l'affût des manifestations du sens communautaire, seul capable de rebâtir des solidarités. Il arrive aussi qu'on tire au clair certains pièges modernes : par exemple, un instrument aussi noble que les chartes des droits et libertés fondamentales, qui peut se transformer en instrument au service des plus puissants.

À *Relations*, il y a un parti pris certain pour la liberté. Et pour cause : l'équipe qui a posé les fondations de la revue a été éprouvée au feu. Le premier directeur, Jean-d'Auteuil Richard, S.J., s'est comporté en homme libre au printemps de 1948, lorsqu'il refusa de céder aux pressions qui s'exerçaient sur lui pour qu'il fît marche arrière sur une question brûlante : la révélation du dossier noir de la silicose. C'était apparemment la première fois qu'un périodique d'ici dénonçait publiquement une maladie industrielle. Ce geste de liberté devait coûter très cher à l'équipe en place et en particulier à son directeur, qui dut quitter son poste.

La mémoire de cette liberté aide les artisans actuels de *Relations* à soutenir quelques paris, qui frisent parfois le paradoxe. Rester favorables au socialisme et au syndicalisme, sans être radicalement à gauche et malgré le déclin des idéologies ; rester aux aguets de l'évolution des politiques sociales, dans une société qui remet en cause les acquis de l'État-providence ; prendre le parti des pauvres, dans une société qui valorise la réussite économique ; frayer des passages aux frontières du christianisme et d'une société sécularisée ; ce qui implique enfin, selon le mot de Julien Harvey, d'« être une revue féministe qui a été rédigée pendant ses trente premières années par un club de vieux garçons ! »

Au terme de ces cinquante années, il y a au moins un pari que *Relations* n'aura pu tenir, c'est celui de l'auto-financement. Cela doit être connu : sans le soutien en argent et en personnel de la Compagnie de Jésus qui est au Québec, une revue comme la nôtre n'aurait pas vécu ; elle n'a jamais fait ses frais. Merci à vous, messieurs les Jésuites !

Cela donne à penser pour l'avenir. Si nous voulons maintenir des outils de presse libres, ancrés dans la tradition judéo-chrétienne et ouverts à l'oecuménisme, sommes-nous prêts à nous en donner les moyens ? Les suggestions de nos amis, abonnés et collaborateurs, seraient particulièrement bien accueillies, à ce moment précis où le Centre justice et foi, port d'attache de la revue, organise un financement plus systématique de ses activités.

À quelques semaines des célébrations de Noël, que nous souhaiter de mieux, sinon de ne pas perdre nos bonnes *Relations* ! Puissent-elles nous aider à cultiver, dans le souci de la fraternité et de l'égalité, le goût de la liberté ; sans elles, l'avenir du Québec ne saurait être à la dimension de ses grands espaces. ■

Gisèle Turcot

LA MINORITÉ ANGLO-QUÉBÉCOISE

Vouloir qu'une nation puisse s'exprimer dans un État souverain est un noble idéal. Tous ceux qui au Québec poursuivent ce but méritent respect et estime. Mais si on veut bien la « société distincte », encore faut-il être capable d'en définir le contenu. Peu de gens, dans le débat actuel, ont vraiment tenté d'expliciter ce que serait cette société distincte et encore moins les aménagements que nous devons faire, comme société nationale (et souveraine ?), pour faciliter l'intégration et l'expression des minorités sur le territoire commun du Québec.

Il faut délibérément tourner la page sur un nationalisme fermé et nécessairement ethnique, pour s'orienter vers un nationalisme plus ouvert et généreux, qui serait, lui, *territorial*. Si on veut donner une place aux minorités à la table du Québec de demain, il faut en terminer avec les relents défensifs du vieux nationalisme canadien-français et promouvoir un nationalisme québécois où tous pourront trouver un lieu d'épanouissement, moyennant une solidarité minimale (*en français SVP*) avec la large majorité québécoise francophone de vieille souche.

Comment aborder autrement la place des minorités autochtones, anglophones et des nouvelles communautés culturelles qui ont choisi le Québec depuis quelques décennies ou depuis

peu ? Ces minorités sont d'abord nos partenaires dans la société que nous voulons bâtir. Travailler ensemble ou simplement cohabiter demande une bonne connaissance de l'autre. Longtemps au Québec, les Anglais ont été vus comme les adversaires qui nous dominaient. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Notons d'abord que les Anglo-québécois ont connu trois périodes historiques, sociologiquement parlant. La première période allant de la conquête (1760) jusqu'à la Révolution tranquille (1960). Une période où la communauté anglophone du Québec vit un sentiment majoritaire. Puis une phase de « descente » du majoritaire au minoritaire. C'est la période où l'État québécois prend de plus en plus de place (1960-1976). Enfin la période qui correspond à la prise de conscience d'être un groupe *minoritaire* (depuis 1976...)¹.

Même si tel est le parcours psycho-collectif de la communauté anglo-québécoise, de nombreux Québécois francophones considèrent encore les Anglo-québécois comme une menace. Sont-ils encore vraiment une menace ? Les Anglo-

1. Voir la conférence de Maureen Slatery, à la Soirée *Relations* du 22 octobre 1990.

québécois se sentent pourtant menacés à leur tour. Ce sentiment s'exprime à travers cinq préoccupations : 1) leur survie comme communauté ; 2) l'accès aux emplois ; 3) la viabilité de leurs institutions (TV, radio, hôpitaux, universités) ; 4) l'accès aux différents services offerts ; 5) leur appartenance à un Québec qui se définit d'abord à partir de lui-même².

Curieux renversement de l'histoire qu'une minorité qui se sentait hier sociologiquement majoritaire se sente maintenant menacée. Nous devons pourtant continuer d'apprendre à vivre ensemble. À ce titre, Alliance Québec pose de bonnes questions : « Qu'est-ce que la communauté d'expression anglaise considère comme essentiel pour se garantir un avenir au

Québec ? ». « De quoi a besoin la majorité francophone pour avoir un avenir sûr ? ». Trouver un moyen pour réconcilier les besoins des différents groupes, ce n'est pas un mince défi !

N'avons-nous pas des intérêts communs ? N'y a-t-il pas des solidarités locales, économiques ou culturelles ? Les différentes communautés linguistiques ont bien appris à vivre ensemble à Verdun ! Nombre d'individus des deux communautés linguistiques font déjà l'expérience des solidarités au-delà de leurs différences, entre autres à travers la pauvreté partagée. Reste la question cruciale : sans rien céder de ses aspirations à l'autonomie, le Québec profond saura-t-il accorder une place réelle à l'autre ? Comme pour la question de la langue, ce n'est pas exclusivement une question de droit ou de force, mais aussi une question de sagesse politique. Nous sommes encore bien ancrés dans les deux solitudes... ■

François Morissette

2. Voir la conférence de Brian McDonough, à la soirée *Relations* du 22 octobre 1990.

LES 40 ANS DU HCR

au début de 1951, l'Assemblée générale des Nations Unies créait un organisme humanitaire apolitique qu'elle appelait le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR). Sa mission était de protéger les réfugiés et de chercher des solutions permanentes à leurs difficultés. L'organisme était créé pour trois ans seulement et il complétait de façon concrète la Convention internationale sur les réfugiés, signée cette même année 1951.

Après 40 ans de travail, le HCR, aujourd'hui dirigé par un juriste norvégien, M. Thorvald Stoltenberg, occupe 2000 personnes, offre plus de 100 bureaux à travers le monde, dispose d'un budget de 190 millions de dollars. Et le nombre des réfugiés dont il s'occupe est passé de quelques millions, il y a 40 ans, à huit millions en 1980 et à quatorze millions en 1990. Et comme la mission du HCR implique une assistance concrète surtout à court terme, on comprend qu'une grave crise financière ait sérieusement menacé l'organisme l'an dernier. Mais la relance actuelle, sous la direction du nouveau Haut commissaire, semble sérieuse.

Le HCR a vécu bien des péripéties de la géopolitique moderne. En 1951, puis en 1967, on avait soigneusement défini ce qu'on considère comme une personne réfugiée : une personne qui a dû fuir son pays et qui ne peut y retourner, en raison d'une crainte fondée de persécution pour des raisons de race, de nationalité, de religion, d'appartenance à un groupe social ou d'opinion politique. Mais, au milieu des années 70, la plupart des pays d'Europe de l'Ouest ont fermé leurs frontières à l'immigration, ont durci leur attitude à l'égard des travailleurs étrangers... et ont ainsi provoqué l'apparition d'un nouveau phénomène : les réfugiés économiques et, récemment, écologiques (rescapés de Tchernobyl, etc.).

Les demandeurs d'asile en Europe, les requérants du statut de réfugié au Canada, sont passés de quelques milliers par année à des nombres considérables : 1,3 million en Europe de l'Ouest, par exemple. Chez nous, au Canada comme au Québec, nous avons assisté à un engorgement rapide, non encore résolu, des mécanismes d'accueil ; j'ai recommandé (*Relations*, avril 1990, p. 67-68) l'amnistie comme solution la meilleure, malgré de sérieuses difficultés à opposer à cette option.

Le deuxième avatar sérieux de l'action du HCR est survenu cette année, à la suite de la disparition du Rideau de fer : les migrations à l'intérieur de l'Europe ont embrouillé davantage la distinction entre les réfugiés politiques et les réfugiés économiques. Le docteur Bernard Kouchner, bien connu pour sa fondation des Médecins sans frontières, parlait récemment de « bons réfugiés » et de « mauvais réfugiés » (dans *Réfugiés*, revue du HCR, no 74, avril 1990, p. 39-42). Des pressions considérables se sont exercées sur le HCR pour qu'il modifie sa mission, devienne politique, et inclue le souci des nouveaux réfugiés, fuyant la pauvreté plus que la persécution ; jusqu'ici rien n'a été modifié.

On peut voir que les défis sont considérables. En Europe et parfois aussi au Canada, on a reproché au HCR d'avoir contribué par son action à augmenter le nombre des réfugiés, en fournissant à tous ceux qui veulent délibérément violer les droits humains une solution pour se débarrasser de leurs adversaires. On lui a reproché de compromettre les politiques d'immigration dans les rares pays qui accueillent encore des immigrants, en les remplaçant par des demandeurs d'asile ou de statut de réfugié. Les difficultés qui ont accompagné la fin du terme du Haut commissaire Jean-Pierre Hocké sont reliées à ces remises en question.

Mais il serait trop simple de se contenter de ce questionnement, même s'il doit inviter à la prudence. En février 1987, la revue du HCR, *Réfugiés* (no 38), publiait un dossier spécial sur « Le refuge canadien » ; dans ce numéro, les responsables de l'éditorial posaient bien la question plus fondamentale : « Toute violation des droits de l'homme ne suscite pas nécessairement un problème de réfugiés, mais il n'y aurait pas de réfugiés s'il n'y avait pas de violation des droits de l'homme ».

C'est là le fond du problème : aussi longtemps qu'il y aura de graves violations des droits fondamentaux, individuels et collectifs, au niveau mondial, nous aurons besoin d'un organisme fort et bien subventionné comportant aussi une vérification rigoureuse, comme le HCR, pour ramasser les pots cassés. Surtout lorsque ces pots cassés sont des personnes humaines. Longue vie au HCR ! ■

Julien Harvey

La revue RELATIONS

50e anniversaire

Un forum important
pour ceux et celles qui se préoccupent du pays réel...

Ont écrit dans Relations depuis cinq ans :

Pierre ANGERS – Rachad ANTONIUS – Simonne ASSELIN – Antoine AUGER – Louis BALTHAZAR – Claude BARRIAULT – Gregory BAUM – Pierre BEAUCAGE – André BEAUCHAMP – Jean-François BEAUDET – Pierre BEAUDET – Michel BEAUDIN – Albert BEAUDRY – Pierre BEAULNE – Henri BEAUMONT – Léonce BEAUPRÉ – Yves BÉGIN – André BÉLANGER – Jean-Pierre BÉLANGER – Jacques BÉLANGER – Lucie BÉLANGER – Paul R. BÉLANGER – Yves BÉLANGER – Thérèse BENGUEREL – Marie BERGERON – Richard BERGERON – Verena BERNARDIN HALDERMANN – Renaud BERNARDIN – Jean-Claude BERNHEIM – Yvon BERNIER – Raymond BERTIN – Camille BESSETTE – Louise BESSETTE – Martin BLAIS – Liliane BLANC – Michel BLONDIN – Pierre-Yves BOILY – Dominique BOISVERT – Roger BOISVERT – Claire BONENFANT – Pierre BONNET – Colette BOUCHARD – Suzanne BOUCHARD – Jacques BOUCHER – Pierre-W. BOUDREAULT – René BOUDREAULT – Lise BOURCIER – Raymond BOURGAULT – Guy BOURGEAULT – Guy BOUTHILLIER – Maurice BOUTIN – Ginette BOYER – Pierre BRIEN – Pierre BRISSON – François BROUSSEAU – Henri BRUN – Dorval BRUNELLE – François BRUNET – Kate BULMAN – Sally BURCH – Ginette BUSQUE – Bonnie CAMPBELL – Michel M. CAMPBELL – Charles E. CAQUETTE – Michel CARBONNEAU – Anita CARON – Gretta CHAMBERS – René CHAMPAGNE – Leonora CHAPMAN – André CHARBONNEAU – Serge CHARBONNEAU – André CHARRON – Gilles CHAUSSÉ – Jacques CHÉNEVERT – Hélène CONNOR-LAJAMBE – André CORTEN – Charles CÔTÉ – Guy CÔTÉ – Sylvie CÔTÉ – Yves CÔTÉ – Robert COUILLARD – Denise COUTURE – Manuel CRESPO – Marie-France CYR – Martine D'AMOURS – Pierre DANDURAND – Christine DANIEL – Gustavo DANS – Jérôme DAVIAULT – Patrick De LAUBIER – Paul DELORME – François DEMERS – Serge DENIS – Sylvie DESAUTELS – Ghislaine DESJARDINS – Michel DESPLAND – André DIONNE – Gérard DOCQUIER – Henri DORVILLE – Benoît DOSTIE – Richard DUBOIS – Alfred DUBUC – Jean-Guy DUBUC – Monique DUMAIS – Evelyn DUMAS – Fernand DUMONT – Micheline DUMONT – Thomas DUPERRÉ – Monique DUPUIS – Guy DURAND – Gilles DURUFLÉ – Gilles DUSSAULT – Louis FAVREAU – Benoît FORTIN – Ghislain FORTIN – Pierre FORTIN – Steve FOSTER – Pierre FOURNIER – André GADBOIS – Michelle GAGNAN BRUNETTE – Jean GAGNÉ – Gabriel GAGNON – Lysiane GAGNON – Sylvie GAGNON – Gilberto Carlos GALLOPIN – Diane GARIÉPY – Michel GARNEAU – Luc GAUDET – Pierre GAUDETTE – Lorraine GAUDREAU – Jean-Marc GAUTHIER – Pierre GAUTHIER – Yvon GAUTHIER – Annick GERMAIN – Yveline GHARIANI CHEVILLARD – André GIGUÈRE – Joseph GIGUÈRE – Paul-André GIGUÈRE – Guy GIROUX – François GLOUTNAY – Jacques T. GODBOUT – Michel GOURGUES – Jacques GRAND-MAISON – Marie GRATTON BOUCHER – Denis GRAVEL – Carole GRAVELINE – Renaude GRÉGOIRE – Jacques GRENIER – Jacques GUAY – Françoise GUÉNETTE – Richard GUIMOND – André GUINDON – Charles HALARY – Pierre J. HAMEL – Julien HARVEY – Thierry HENTSCH – Jean-Luc HÉTU – David HOWES – Bernard HUBERT – Jean-Claude ICART – Caroline JARRY – Louise JODOIN – Fernand JUTRAS – George KARAM – John M. KIRK – Juan Luis KLEIN – Alain L'ALLIER – Suzanne La FERRIÈRE – Micheline LABELLE – Danièle LABERGE – Jocelyn LABERGE – Claude LACAILLE – Richard LACASSE – Denyse LACELLE – Camille LACOSTE – Norbert LACOSTE – Benoît LACROIX – Paule LADOUCEUR – Guy LAFLEUR – Jean-Pierre LAFOND – Agathe LAFORTUNE – André A. LAFRANCE – Hélène LAGACÉ – Hélène LAJAMBE – Yves LAJOIE – André N. LALONDE – Lucie LAMARCHE – Jean LAMARRE – Pierre LAMONDE – Richard LANGLOIS – Anne LAPERRIÈRE – Evelyne LAPIERRE ADAMCYK – Laurent LAPLANTE – Pierre LAPLANTE – Gérard LAPRISE – Gilbert LAROCHELLE – Roger LAROSE – Serge LAROSE – Lucien LAVERDIÈRE – André LEBLANC – Daniel LEBLOND – Fabien LEBOEUF – Jean-Claude LECLERC – John LEE – Claude LEFEBVRE – Jacques LEMIEUX – Raymond LEMIEUX – Vincent LEMIEUX – Guy LEMIRE – Luc LEPAGE – Yvon LEPAGE – Marc LESAGE – Jacques LÉVEILLÉ – Yves LEVER – Benoît LEVESQUE – Georges-Henri LEVESQUE – Jacques LÉVESQUE – Yvan LOUBIER – Marc MAESSCHALCK – Michel MARCIL – Roger MARCOTTE – Daniel MARIEN – Jean-Claude MARSAN – Céline MARTIN – Roland-Rock MARTIN – Monique MATTE – Melchior MBONIMPA – Michael McBANE – Glenn McDONALD – Christian MELLON – Seymour MELMAN – Guy MÉNARD – Heather MENZIES – Camille MESSIER – Émilien MESSIER – Martin E. MEUNIER – Rafael MONTANO – Claude MORIN – Louis MORIN – Marie C. MORIN – François MORISSETTE – Balfour M. MOUNT – Gaétan NADEAU – Jules NADEAU – Louis-André NAUD – William A. NINACS – Alexis NOUSS – Edmond ORBAN – Guy PAIEMENT – Pierre PAILLÉ – Gilles PAQUET – Michel PARAZELLI – Annine PARENT-FORTIN – Alain PARGUEZ – Lise PAYETTE – Jacques PECTOR – Vincent PÉGUÉ – Michel PELLETIER – Hélène PELLETIER-BAILLARGEON – Sandra PENTLAND – Marcel PEPIN – Denise PICHÉ – Jean PICHÉ – Andrée PILON QUIVIGER – Agnès PITROU – Mario POIRIER – Roger POIRIER – Pierre POUPART – Louise QUESNEL – Marc RABOY – Jacques RACINE – Bruno RAMIREZ – Leyla RAPHAËL – Thérèse REMY – Nicole RIBERDY – J.-Louis RICHARD – Jean-Pierre RICHARD – Ernest RICHER – Maria RILEY – Marcel RIOUX – Enrique RIVERA – Gilles RIVET – Didier ROBERT – Maryse ROBERT – Robert ROBERT – Anne ROBICHAUD – Denise ROBILLARD – Bill ROBINSON – Gérard ROCHAIS – François ROCHER – Ruth ROSE – Jean-Paul ROULEAU – Michel ROUSSEAU – David ROY – Jacques ROY – Marie-Andrée ROY – Maurice RUEST – Louis SABOURIN – Henri SADER – Mahbobeh SADRIA – Modj-ta-ba SADRIA – Jacques SAINT-AMANT – Marcel SAINT-JACQUES – Guy SAINT-MICHEL – Céline SAINT-PIERRE – Pierre SAVARD – Ernest SCHIBLI – Jean-Louis SCHLEGEL – Michael J. SCHULTHEIS – Francine SÉGUIN – Françoise SÉGURET – Krzysztof SLIWINSKI – Margaret SOMERVILLE – Claude SOUFFRANT – Louis-Victor SYLVESTRE – Francine TARDIF – Lamberto TASSINARI – Groum TESSAYE – Nancy THEDE – Robert TOUPIN – Gaétan TREMBLAY – Gilles TREMBLAY – Paul TREMBLAY – Lina TRUDEL – Gisèle TURCOT – Jean-Guy VAILLANCOURT – Kimon VALASKAKIS – Stéphane VALIQUETTE – Bernard VALLÉ – Marie-Thérèse VAN LUNEN CHENU – Henri Van OORSCHOT – Robert VANDYCKE – Pierre VENNAT – Ernst VERDIEU – Marcel VIAU – Paul WARREN – Jim WEBB – Haïlou WOLDEGIORGHIS – Nicolas ZAY – Barbara ZERTER

La revue Relations dépend aussi de la complicité de ses lecteurs et de ses lectrices

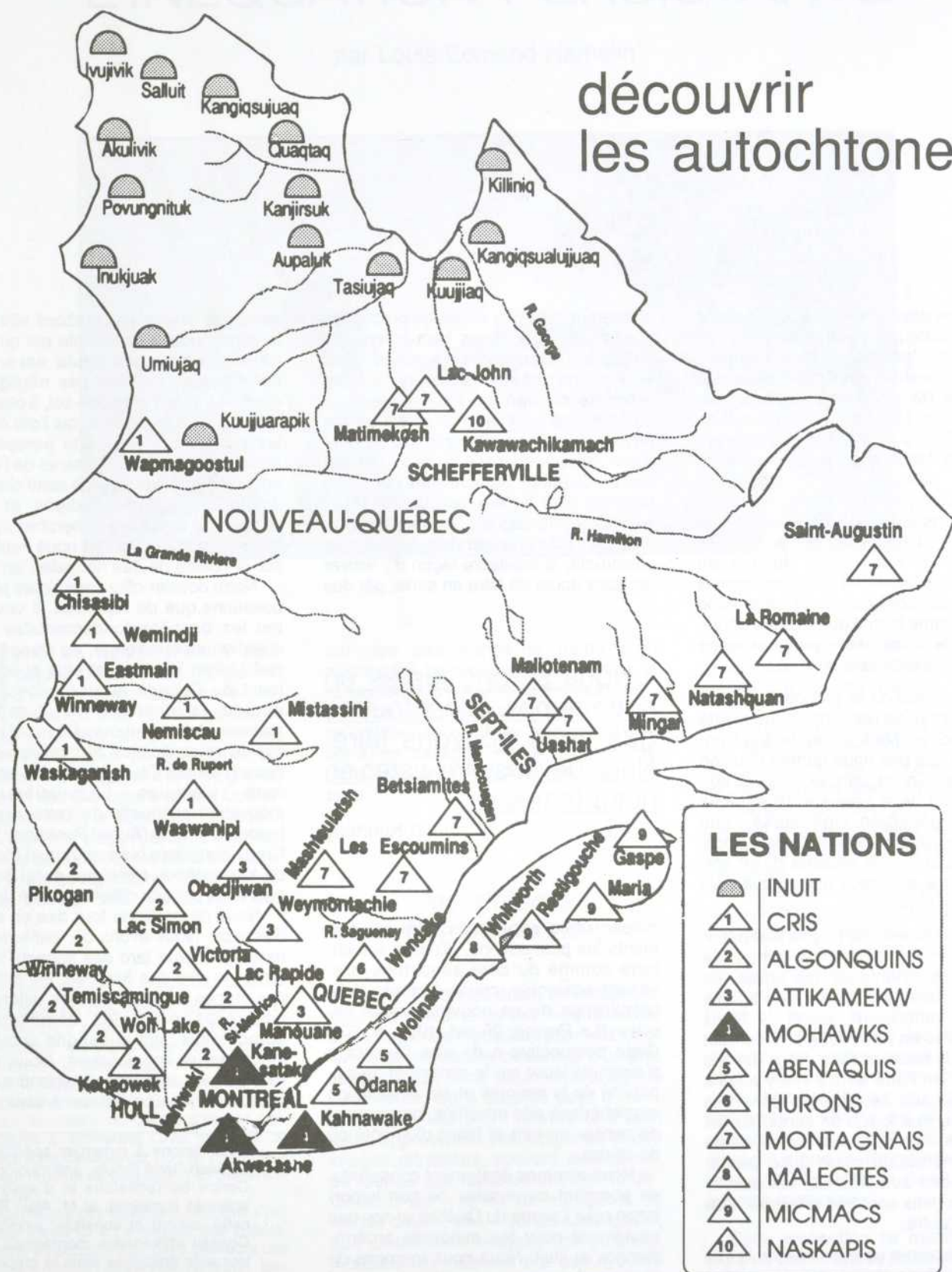
LISEZ ET FAITES LIRE RELATIONS !

La revue Relations est publiée par le Centre justice et foi,
sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus
et d'une équipe de chrétiens et de chrétiennes engagés dans la promotion de la justice

Liste établie en novembre 1990

DOSSIER

découvrir
les autochtones



ÊTRE AMÉRINDIEN AU QUÉBEC

par Julien Harvey

Notre dossier est sans aucun doute suscité par la crise de l'été dernier. Pas exclusivement, cependant. La question amérindienne a déjà préoccupé *Relations* dans le passé (par exemple, no 495, nov. 1983 ; no 528, mars 1987). Car il est impossible de refléter de façon engagée la réalité du Québec pendant de nombreuses années, comme nous le faisons depuis 50 ans, sans rencontrer le défi de la justice et de la fraternité à l'égard des autochtones. Mais nous devons en même temps admettre que nos rappels occasionnels sont demeurés sans écho et que, comme bien d'autres sans doute, nous n'avons pas assez perçu et manifesté l'urgence de la question.

L'apaisement de la grande colère de l'été 90 permet de retourner à une réalité moins émotive. Mais ce retour à la tranquillité ne doit pas nous donner l'illusion de la paix. Car la paix exige plus que l'épuisement de la violence, plus même qu'une négociation ingénieuse : elle requiert le rétablissement de la justice. Et lorsque la justice réclame qu'on corrige l'histoire, elle nous place devant un effort considérable.

Nous essaierons de ne pas être parcimonieux, mais en même temps de demeurer conscients de nos limites. Le président Kennedy, devant la tragédie des Noirs américains, disait : « Nous serons justes en notre temps. C'est tout ce que nous pouvons faire. Nous devons être justes en notre temps ». Il y a sans doute beaucoup de sagesse dans ces paroles. Surtout lorsqu'on songe au fait que, même si une situation violente a pu donner l'impression d'une unité pancanadienne des autochtones, les aspirations et les défis sont très différents d'un groupe à l'autre.

Pour discerner ce que réclame la justice aujourd'hui, pour éviter de voir les

problèmes culturels voiler les problèmes sociaux, nous sommes bien conscients du fait qu'il faut chercher ensemble, avec les Amérindiens eux-mêmes, qui sont les premiers concernés. Pour éviter tout paternalisme et mettre le plus possible en marge le rapport de force (les Amérindiens représentent 0,6 % de la population du Québec), nous faisons nôtre une réflexion d'un de nos collaborateurs, le journaliste montagnais Bernard Cleary : « Si l'on veut s'engager dans un dialogue constructif, la meilleure façon d'y arriver est sans doute de faire en sorte, par des

« Nous serons justes en
notre temps. C'est tout ce
que nous pouvons faire.
Nous devons être justes en
notre temps ».

John Kennedy

mécanismes appropriés, que les éléments les plus ouverts, du côté autochtone comme du côté allochtone, travaillent ensemble, coude-à-coude, à la préparation de ce nouveau pacte social » (*La Presse*, 25 oct. 1990, p. B3). Cette perspective a de plus l'avantage d'éviter de jouer sur le sentiment de culpabilité de la majorité et sur la tentation manichéenne des minorités, qui risquent de penser en noir et blanc d'un côté ou de l'autre.

Nous sommes également conscients, en abordant ce dossier, de son importance pour l'avenir du Québec et non pas seulement pour les minorités amérindiennes et inuit. Nous nous tournons de plus en plus vers un sentiment national

territorial, et non pas d'abord ethnique ; la conséquence immédiate est qu'un tel nationalisme, sans doute essentiel à notre avenir, ne peut pas négliger les minorités vivant sur notre sol, à plus forte raison s'il s'agit de ceux qui l'ont occupé les premiers. Dans cette perspective, nous sommes reconnaissants de l'intérêt spontané que nous avons senti chez nos collaborateurs amérindiens et dans l'équipe de la revue *Recherches amérindiennes au Québec*¹. Et nous comptons sur la fidélité de ces nouvelles amitiés.

Notre dossier offre sans doute plus de questions que de réponses. Il veut cerner les données fondamentales de la question amérindienne, au niveau mondial (Julien Harvey), et plus spécifiquement au Canada et au Québec. On y aborde la dimension culturelle du malaise et du défi (Louis-Edmond Hamelin), la revendication territoriale et politique (Bernard Cleary), le poids de l'histoire (Jacques Lacourcière), la motivation spirituelle de cette aventure humaine tenace (Achiël Peelman) ; Myra Cree, journaliste bien connue et Mohawk de Kanesatake, témoigne aussi de l'impact de la période difficile de l'été dernier.

Nous ne pouvons tout dire en si peu d'espace. Nous avons dû, par exemple, remettre à plus tard des aspects importants : le rôle des femmes, les attitudes des jeunes amérindiens, les différences culturelles entre les communautés autochtones, les questions scolaires, juridiques et linguistiques. Nous espérons pouvoir contribuer à répondre à ces questions dans un dossier à venir. ■

1. Nous tenons à remercier spécialement M. Jean-René Proulx, anthropologue au Centre de recherche et d'analyse en sciences humaines, et M. Alain Bissonnette, avocat et conseiller juridique au Conseil attikamekw montagnais, pour leur aide précieuse dans la préparation de ce dossier.

L'INÉQUATION PERSISTANTE

par Louis-Edmond Hamelin¹



Mémoire battante, d'Arthur Lamothe (Séquences)

dans les rapports entre non-autochtones et autochtones, c'est la méconnaissance profonde du *plan mental* qui est, à mon sens, la plus critique. Car, il faut bien l'avouer, tout ce qui concerne l'autochtone correspond à la plus grande ignorance des Canadiens et des Québécois. Si, en 1975, le Québec et le Canada ont pu signer la très importante Convention de la Baie de James sans bien connaître leurs co-signataires Cris et Inuit, depuis quinze ans, nous ne nous

sommes pas donné la peine d'en apprendre beaucoup plus. Blancs et autochtones n'auraient-ils rien à se dire, sorte de vide placidement symbolisé par un célèbre face-à-face warrior-militaire dans les parages d'Oka ? Comment, dans une telle indifférence, bâtir un pays ?

Des attitudes fort anciennes

L'attitude de nos ancêtres européens face aux autochtones est importante car elle a forgé nos mentalités pour très longtemps et est encore beaucoup plus présente, de nos jours, qu'on ne veut bien le reconnaître. Dans tous les pays d'immigration, la littérature montre une bien faible appréciation des indigènes et des images réfractées, souvent excessives, de tout ce que représentent les Nords². Ce sont les « terres de mangeurs de viande crue », des « zones sauvages », aux qualificatifs négatifs (*congelatum*, *inhabitabilis*), habitées par des *hyperbo réens* considérés comme des sous-

humains qui auront besoin d'une Bulle papale, aux XVI^e siècle, pour être déclarés aptes à l'évangélisation.

On pourrait multiplier les citations, de la « Terre que Dieu donna à Caïn » de Jacques Cartier au « Tout est sauvage en ce pays » de Marie de l'Incarnation. De telles opinions persistantes ne peuvent qu'avoir leur effet : une *autochtonité* négative s'est installée dans les mentalités.

L'inattention et l'indifférence à l'égard des autochtones et des réalités du Nord ont ensuite caractérisé nos attitudes. Cette inattention a méconnu la différentialité ethnique. Ignorant les liens intimes que les autochtones entretiennent avec « leur mère », la Terre, cette vue intéressée a facilité la mainmise sur de vastes espaces, effrontément déclarés « sans propriété ». Ainsi, dans l'histoire officielle du Canada, les habitants auxquels les Conférences constitutionnelles (1983-1987) attribuent pourtant le titre de *Premières nations* ne font tout simplement pas partie des peuples fondateurs !

Cette inattention se manifeste d'ailleurs en bien d'autres domaines, fondée sur le sentiment de tranquille supériorité

1. Ce texte est une version abrégée de la conférence prononcée à Québec et à Montréal en septembre 1990 dans le cadre de la série *Aujourd'hui*, organisée par le Musée de la civilisation, en collaboration avec l'UQAM et *Le Devoir*. L'auteur, fondateur du Centre d'études nordiques à l'Université Laval et auteur de *Nordicité canadienne* (1975), est professeur émérite de géographie à l'Université Laval.
2. Spécialiste des questions du Nord, l'auteur étend ici à l'ensemble des populations autochtones du pays plusieurs des phénomènes observés au sujet des populations nordiques.

des sédentaires à l'égard des nomades, des chrétiens face aux infidèles, des gens d'écriture à l'endroit des locuteurs, des hommes du pain envers ceux de la viande. C'est ainsi que même nos politiques de « dévolution », qui visent une transmission de haut en bas de nos types de pouvoir, sont encore une forme d'imposition de notre propre système, comme les Conseils de bandes par exemple.

Mais les attitudes ont commencé à changer. Plusieurs échecs économiques, l'engagement écologique, l'action de missionnaires, le militantisme autochtone et le bilan général de la colonisation européenne ont contribué à secouer la foi jusqu'alors peu inquiète des colonisateurs s'affairant dans le monde circum-nordique. Un peu partout dans le monde, on a commencé à signer des traités, à adopter des lois, à garantir certains droits. Ici au Canada, cet ébranlement vers un mieux faire fut tardif, n'apparaissant qu'autour de 1970. L'intervention la plus spectaculaire fut sans contredit la signature de la Convention de la Baie de James, en 1975, qui a constitué un immense pas en avant, mais dont l'application est malheureusement restée bien en deçà des espérances qu'elle avait suscitées.

De même, l'interprétation « large » retenue récemment par la Cour suprême dans les causes *Sparrow* et *Sioui* laisse présager une plus grande ouverture aux réalités autochtones. Tout comme le nordisme rédempteur a fortement influencé le vocabulaire du développement qu'on utilise maintenant : impact autochtone, atténuation des effets indésirables, consultation avec les résidents, développement durable, autant d'expressions jusqu'à récemment peu utilisées et qui traduisent une ouverture plus grande, au moins au niveau de l'intention.

Malgré tout cela, force est de reconnaître que dans la pratique d'un système interculturel, notre pays apparaît pauvre. En ce qui concerne l'autochtonie, le Canada et le Québec sont partis trop tard et de trop loin pour avoir, en quelques décennies seulement, découvert comment agir et comment se préparer à l'évolution.

Pour des attitudes égalitaires

Malgré la relativité et la subjectivité de tout élément normatif, il me semble utile

de dégager certains critères et objectifs pour le développement de pratiques vraiment interculturelles.

Certains auteurs, qu'on a taxés de militants, ont proposé quatre objectifs : *le respect culturel des autochtones*, qui fait de ceux-ci non plus des objets culturels à assimiler mais des sujets qui sont de véritables participants au développement de leur ethnie propre et de tout le pays ; *le respect des milieux culturels*, qui considère les espaces nordiques, terrestre, hydrographique et aérien, dans leur spécificité et qui renonce donc à transplanter, telles quelles, des techniques appropriées à des milieux fort différents, c'est-à-dire aux zones urbaines et tempérées ; *le respect de la régionalité*, qui considère dès le départ l'interdépendance des principales entités géographiques et qui favorise l'adoption d'une loi-cadre plutôt que le règlement, comme maintenant, de chacune des revendications territoriales à la pièce ; et enfin *la promotion des cultures autochtones dans la société*, en acceptant vraiment de considérer celles-ci comme faisant partie, à part entière, des référents culturels de notre pays.

Pour réaliser ces objectifs, des changements de perspective et d'action doivent être envisagés dans tous les domaines. À la différence de la voie rédemptrice, le vrai autochtonisme ne constituerait pas une tentative de bonifier après coup des activités nées décevantes, c'est-à-dire de faire du rattrapage ou du rapiéçage tardif. La différence essentielle se situerait en amont du projet, dans sa conception même ; pour cela, il faudra apprendre à innover dans les manières de développer et de gérer, surtout dans les phases initiales des projets.

Pour arriver à ces nouvelles attitudes, la connaissance n'étant pas un don, chacun de nous devra fournir un effort particulier. D'une part, le réajustement du savoir doit venir d'une intériorisation personnelle fondée sur autre chose que des préjugés héréditaires non remis en question. L'ancienne bonne conscience ne suffit plus. D'autre part, la nordicité mentale implique une compréhension profonde d'une région autre, de cultures autres, cultures intimement associées à leur milieu propre.

Cette reconnaissance conduit le citoyen alerte à identifier des compatibilités entre sa formule d'être et celles de l'Autre. Mais encore faut-il qu'il ait d'abord accepté l'hypothèse d'un distinctivisme autochtone, différentiel non méprisant opposé au *sameness* (uniformité) et au *mainstream* souhaités depuis toujours par les cultures « supérieures ».

C'est alors seulement que l'autochtone, jadis seulement objet, sera devenu sujet.

Un geste concret

Afin de favoriser un meilleur dialogue entre les deux groupes, nous avons suggéré, depuis 1967, l'établissement d'un mécanisme officiel, paritaire, permanent et bi-culturel, appelé *tribunal, commission* ou autrement, et qui aurait quatre fonctions principales : *juger* de la recevabilité des questions en situation médiane, *faire une lecture* des événements qui les touchent, *évaluer* les situations et *faire des recommandations* documentées et nuancées aux plus hautes autorités. Chacune des deux parties choisirait elle-même les membres qui la représenteraient et la considération à apporter au président du groupe serait équivalente à celle accordée à un juge de la Cour suprême. Les référents de travail du groupe ne seraient pas ceux d'un seul système juridique ou coutumier.

Des propositions semblables ont d'ailleurs été reprises, plus récemment, par des organismes comme le Conseil attikamekw-montagnais, l'Institut interculturel de Montréal, la Ligue des droits et libertés. Et à ceux qui douteraient de la possibilité d'un tel mécanisme, rappelons que la Nouvelle-Zélande expérimente, depuis quinze ans, une telle procédure avec son Tribunal Waitangi ; et que l'Ontario met au point un organisme semblable avec son Indian Commission.

Évidemment, toute la solution ne réside pas dans ce seul complément institutionnel. Des changements doivent aussi être envisagés au plan des mentalités et des divers domaines politiques et économiques. Mais il existe, comme je me suis efforcé de le démontrer, des moyens de pratiquer un mode interculturel plus approprié. Le pays ne deviendra pas pour autant une entité politique composée de deux parties égales : d'un côté la majorité, de l'autre les minorités autochtones ; ce nouveau mode, original et reflétant la situation réelle, permettra cependant à la majorité des citoyens de traiter *en dignité égale* ses minorités amérindiennes.

Ainsi, par l'expérience acquise dans la question renouvelée des « droits des peuples », le Canada et le Québec pourraient à leur tour faire avancer la cause de l'humanisme mondial, tout comme, par le passé, la France l'a fait pour les libertés du citoyen et l'Angleterre pour les droits parlementaires. ■

L'URGENCE D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

par Bernard Cleary¹



Canapresse

« Nous sommes une société au moins aussi distincte que celle des Québécois. »

On pourrait exprimer les négociations territoriales actuelles des autochtones avec les gouvernements du Canada et du Québec par le conte imaginaire de ce fier et tenace Montagnais qui a hérité de son père d'un camp de bois rond construit sur le bord de la baie de Sept-Iles. Aujourd'hui, ce chalet défraîchi est situé sur un des plus beaux terrains, au centre de la ville minière développée rapidement, et entouré de maisons modernes.

Les dirigeants de cette municipalité suggèrent avec insistance à ce Montagnais de démolir cette habitation rustique pour l'enlever complètement du décor. Elle ne cadre pas, prétendent-ils, avec les projets actuels de la municipalité. Ils lui ont proposé d'exproprier son chalet à gros prix pour qu'il parte simplement vivre ailleurs plus au nord et se reconstruise encore une fois. Ce qu'il refuse

carrément depuis plusieurs années.

Les autorités municipales n'ont pas compris que l'argent ne peut satisfaire ce Montagnais parce qu'il ne remplacera jamais cette nature remplie de souvenirs où il a grandi et s'est développé avec les siens. Face à ce refus catégorique, les administrateurs de cette municipalité n'ont donc pas eu d'autre choix que de s'asseoir avec lui et de négocier pour régler cette épineuse question. Le sage Montagnais en a profité pour expliquer aux administrateurs de la municipalité sa façon de voir les choses. Il a pu, pour une fois, faire connaître ses valeurs et la forme de développement qu'il souhaitait. Il les a difficilement convaincus que, même différent, son projet de société pouvait cadrer avec ce qui existe autour de lui. L'architecture plus archaïque de son chalet, reconstruit avec de meilleurs moyens, pouvait même devenir un atout majeur, si on savait accepter sa spécificité et si on le regardait avec des yeux neufs.

Ensemble, ils devront d'abord clarifier les titres fonciers de sa propriété, sur laquelle il pourra dorénavant vivre heureux avec sa famille et se développer à son rythme et selon ses intérêts. Il sera beaucoup plus respecté par ceux qui l'entourent puisque ce voisinage reposera maintenant sur un nouveau contrat social clair qui s'exprimera par l'égalité.

Fierté rallumée

L'ex-ministre québécois délégué aux Affaires autochtones du Québec, Raymond Savoie, a souligné, au cours d'une conférence de presse annonçant la signature de l'*Entente-cadre avec le Conseil des Atikamekw et des Montagnais*, qu'il fallait que « l'illogisme historique actuel face aux Atikamekw et aux Montagnais soit corrigé le plus tôt possible par un traité moderne qui permettra aux populations concernées de se développer normalement ».

À l'instar de plusieurs leaders sociaux et politiques québécois, le ministre reconnaissait donc qu'il y avait une erreur à corriger, qui pèse lourd sur la réputation internationale du Canada et du Québec. Il aurait pu ajouter que permettre aux autochtones d'occuper la place qui leur revient est un gage de paix sociale, face à une jeunesse moins patiente et plus radicale qui pousse, et peut certes favoriser le renforcement du pays.

Dans l'évolution lente, mais constante du dossier des premières nations au cours des vingt dernières années, il faut souligner que les gouvernements ont cherché des moyens de s'approcher des autochtones. De leur côté, réunis dans plusieurs groupements politiques indé-

1. Originaire de la communauté de Mash-teuiatsh (Pointe-Bleue), négociateur autochtone et auteur d'un ouvrage sur les négociations territoriales, *L'enfant de 7000 ans*, Bernard Cleary a exercé la profession de journaliste au quotidien *Le Soleil*, dans la presse régionale et à la télévision, en plus d'avoir enseigné le journalisme pendant plus d'une douzaine d'années à l'université Laval de Québec.

pendants, les autochtones du Canada ont commencé à parler de prise en charge, d'autonomie, de coexistence, de négociations d'égal à égal et de peuples souverains.

À ce moment, même parmi nous, ces mots ont fait peur. Nous avons si souvent été écrasés qu'il nous restait peu de confiance en nous-mêmes. Notre fierté s'est rallumée petit à petit comme la braise d'un feu de camp presque éteint que la brise attise. Pour leur part, des fonctionnaires des gouvernements concernés par l'évolution des autochtones ont été réticents au départ face à ces marques normales d'évolution d'une société. Ils ont cherché des méthodes pour bloquer cette longue et lente marche vers la délivrance.

Mais toutes ces résistances ont été peine perdue parce que nos peuples avaient enfin retrouvé leur fierté. Ils rêvaient de prendre les décisions qui les concernaient... Ils rêvaient de faire leurs propres choix... Ils rêvaient de reprendre en main leur culture, leur éducation et leur développement... Ils rêvaient de retrouver une partie importante de leur territoire perdu... Ils rêvaient de se gouverner...

Certains leaders allochtones, plus vigilants que les autres, devaient comprendre que le mouvement est maintenant devenu irréversible. Ils devaient saisir que les autochtones, écrasés par de nombreuses années de domination, ont désormais relevé la tête, redressé le dos et bombé le torse.

Dans cette évolution des mentalités chez les autochtones, il devient évident que notre discours pessimiste des années passées doit changer. Ce discours n'a pas les intonations qui sauront faire vibrer les jeunes. Il doit être plus moderne et plus encourageant pour l'avenir. Il doit bien démontrer que nos aspirations les plus légitimes débouchent sur des résultats concrets et non pas sur du verbiage à caractère pleurnichard. C'est toute une mentalité différente que nous devons développer, avec le discours qui l'accompagne.

C'est pourquoi les Blancs doivent comprendre que nous n'avons plus à quémander, mais que nous devons prendre, exiger, si nous voulons qu'on nous traite d'égal à égal. Ils doivent accepter que nous parlions en propriétaires et non en locataires... Ils doivent applaudir cette fierté qui fait que maintenant nous voulons précéder, et non plus suivre comme nous l'avons malheureusement fait depuis l'arrivée des Blancs ; que nous ne voulons plus répondre, mais bien questionner ; que nous ne souhaitons plus apprendre, mais enseigner ;

que nous ne désirons plus dire qu'on nous a continuellement écrasés, mais affirmer nos capacités...

Comme les Québécois

En un sens, ce que nous souhaitons aujourd'hui par les négociations, c'est exactement ce que désiraient les Québécois des années 60 et qu'ils ont obtenu par la suite : plus de pouvoirs pour se développer selon leurs propres choix, le respect de leur spécificité et la reconnaissance de leurs compétences.

Plus encore, en constatant avec quelle rapidité certains allochtones s'enrichissent avec les ressources de nos territoires ancestraux, nous sommes persuadés qu'avec quelques minimes retombées de ces ressources, nous pourrions sortir du marasme de l'assistance sociale qui nous avilit pour nous développer économiquement selon nos propres intérêts et dans le respect de cette nature que nous chérissons.

Nous ne sommes pas historiquement et foncièrement des peuples d'assistés sociaux. Nous ne voulons pas que notre développement économique se fasse sur la base de principes importés d'ailleurs qui rejetteraient automatiquement, entre autres choses, l'esprit de partage et de participation active aux prises de décisions qui nous anime depuis toujours.

Puisque nous sommes les premiers habitants de ce pays, avec une langue, une culture et un mode de vie différents, nous constituons donc une société tout au moins aussi distincte que celle des Québécois. C'est une partie importante de cette distinction que nous souhaitons faire reconnaître dans un nouveau contrat social avec les gouvernements du Canada et du Québec, en leur demandant surtout d'oublier leur désir de faire de nous des Canadiens ou des Québécois comme les autres.

Avec peu de moyens, nous avons réussi, au cours des siècles derniers, à garder cette distinction presque intacte. Nous avons protégé, tant bien que mal et souvent envers et contre tous, cette spécificité que l'on voulait éteindre par toutes sortes de méthodes d'assimilation. Nous sommes convaincus que les gouvernements doivent aujourd'hui cesser ces folies stériles et accepter que nous soyons différents.

L'histoire millénaire a démontré que les autochtones ont toujours été des défenseurs de l'environnement ; et si cet environnement a été détruit au cours des 100 dernières années en Amérique sous

le règne incontesté des allochtones, beaucoup plus rapidement qu'il ne le fut jamais sous celui des autochtones, c'est sans doute à cause des gestes inconsidérés d'un développement trop rapide que la nature n'a pas pu supporter. Car malgré les connaissances accumulées par les biologistes, il semble que certains allochtones ne se rendent pas compte que les activités industrielles et forestières, minières et hydroélectriques, poussées à l'exagération, ainsi que les loisirs pratiqués à outrance sont incompatibles avec le respect de la nature prônée par les peuples amérindiens.

Ce ne serait certes pas un geste d'humilité inutile des Blancs que de voir dans la sagesse de la civilisation autochtone millénaire des avantages certains pour la protection de cet environnement que nous voulons tous, car il s'agit de notre survie sur cette planète. Pour nous, l'environnement n'est pas un thème électoral qui durera le temps que durent les roses et permettra de distribuer des millions de dollars souvent inutilement, mais un mode de vie que nous voulons conserver et dont nous voulons démontrer les bienfaits à nos voisins.

Notre projet de société

Quelle que soit la façon de l'exprimer, un projet de société existe bel et bien dans la société autochtone et depuis d'ailleurs très longtemps. Il se fonde essentiellement sur deux grandes notions : le rapport à un territoire ancestral et la persistance d'une culture particulière.

Le rapport à un territoire ancestral est toujours bien vivant. Il concerne autant les chasseurs de métier que les autres. Il fait partie de l'histoire, des légendes et de l'identité. La persistance d'une culture particulière est, elle aussi, toujours vivante. Elle est liée à la langue, à la parenté et à la notion de vie communautaire. Elle se distingue par sa façon différente d'envisager la vie, le temps, l'école, le travail, les enfants et les personnes âgées. Elle est cependant de plus en plus menacée parce que les autochtones vivent avec une société qui leur demande continuellement de s'intégrer sans qu'elle ne prenne la peine de connaître cette culture propre.

Ce projet de société vise des objectifs précis : assurer l'existence et le maintien du rapport au territoire ancestral et de la culture autochtone et permettre aux Amérindiens de s'épanouir dans un contexte contemporain.

Certaines nations, comme les Atikamekw et les Montagnais, sont déjà très avancées dans la définition de leur projet de société après avoir tenu de vastes consultations sous forme d'états généraux. Le portrait qui s'en dégage est très proche de ce que les Québécois ont réclamé et continuent de réclamer pour eux-mêmes : les pouvoirs nécessaires pour vivre et se développer comme ils l'entendent sur un territoire qui leur appartient et qu'ils peuvent exploiter suivant leur dynamique propre, en harmonie avec leurs voisins et en aménageant des ponts et des circuits d'échanges chaque fois qu'il est souhaitable de le faire.

Dans ce projet de société, les compétences législatives du gouvernement des Atikamekw et celui des Montagnais s'exerceraient, entre autres, dans les matières suivantes : la constitution, la propriété, la gestion des terres et les institutions, qu'elles soient politiques, économiques, sociales ou culturelles.

S'il n'est pas possible de refaire l'histoire, comme on l'a si souvent répété au cours des derniers mois, peut-être est-il possible, au moins, de mettre en place un nouveau contrat social entre les autochtones et les allochtones qui réaménage les pouvoirs des uns et des autres et qui précise la cohabitation possible sur le territoire ?

Il ne faut surtout pas oublier que la presque totalité des nations autochtones ne réclame pas une souveraineté totale sous forme d'État-nation. Le réalisme aussi bien que l'évolution des sociétés modernes les amènent plutôt à revendiquer la plus grande autonomie possible, avec des pouvoirs spécifiques reconnus dans la constitution. En même temps cependant, elles ne veulent rien savoir de petits pouvoirs locaux de type municipal ou scolaire qui ne donnent aucun droit sur les ressources naturelles.

Donner un sens au mot « négociation »

La négociation territoriale, moment historique pour tous les autochtones, a une signification immensurable. Car ils ont tellement rêvé de la récupération d'une partie de leurs territoires ancestraux qu'ils ne se contenteront jamais d'un règlement dont l'issue serait autre. Ils préféreraient continuer à croupir dans l'abomination actuelle plutôt que d'accepter la soumission à un traité moderne qui détruirait à tout jamais ce rêve de recouvrement d'une partie du territoire de leurs ancêtres.

La négociation territoriale, c'est aussi



Négociations : un moment historique pour tous les peuples autochtones...

le moment privilégié de la correction d'une erreur historique qui remonte à quelque 400 ans.

Il ne s'agit donc pas d'une simple prise en charge à rabais de services, pour soulager les gouvernements de leurs problèmes administratifs ; ni de laisser aux autochtones l'odieux des coupures budgétaires ou l'application des politiques gouvernementales difficiles à faire avaler, comme ça s'est trop souvent passé au cours des dernières années. Il s'agit d'une prise en main totale de notre destinée, sur une terre bien à nous.

Les parties, à toute table de négociation territoriale, doivent donc s'ingénier à trouver les solutions nécessaires pour ne pas faire avorter cet instant historique. Et cela ne pourra être atteint que si le travail de négociation se fait sans carcan. Il ne faut surtout pas limiter les débats à un simple carré de sable. Il faut, au contraire, laisser l'imagination et le cœur travailler...

Pour ce faire, il faudra tenir compte, de part et d'autre, de l'attitude du « trop-tôt » de certains autochtones, marquée par un manque de préparation adéquate — dû à des années d'écrasement — et par

l'absence de confiance en soi souvent volontairement alimentée ; et de celle du « trop-tard » des gouvernements du Canada et du Québec, marquée d'abord par l'appropriation scandaleuse et ensuite par une exploitation outrancière des terres réservées aux autochtones par la Proclamation royale de 1763.

Ce défi du « trop tôt-trop tard » nous oblige à inventer des méthodes d'étapisme qui permettront, aux uns comme aux autres, d'éviter de digérer une trop forte infusion en même temps, ce qui pourrait risquer de faire tout rater. Ces formes d'étapisme doivent permettre aux autochtones d'apprendre à utiliser à bon escient des pouvoirs nouveaux. Elles doivent être l'apprentissage d'une démocratie renouvelée et la reprise en main d'un sens des responsabilités malheureusement perdu, dans certains cas, par de nombreuses années de domination.

Voilà donc maintenant que nous devons écrire les pages les plus importantes de l'histoire de certaines nations autochtones. Des pages qui lieront de nouveau et beaucoup plus solidement nos destinées aux voisins blancs, mais cette fois-ci dans un véritable pacte, plus

sérieux et infiniment plus respectueux, dont le cadre devra être totalement différent.

Nous aurons donc inventé et donné un sens à un mot qui n'existe pas dans la très grande majorité des langues autochtones : négociation. Il ne faudra jamais que les futurs dictionnaires autochtones définissent ce mot péjorativement. Il ne devra jamais être synonyme de tromperie. Il devra être un bien beau mot d'espoir, le prélude malheureusement long, mais nécessaire, du matin tant attendu...

Quelques remèdes au lendemain de la crise

Au-delà du traumatisme affectif causé par ce qu'on a appelé « l'été indien », les événements auront permis de mettre en évidence la pointe d'un iceberg dérivant à mi-eau dans notre système social. Il nous faut agir rapidement et avec vigueur pour catalyser positivement les agressivités et les espérances de toutes les parties impliquées. Pour cela, les gouvernements doivent renoncer clairement à éteindre nos droits fonciers ancestraux, et le gouvernement fédéral doit cesser d'être juge et partie en disposant des revendications territoriales dans lesquelles il est lui-même l'intimé.

Au-delà de la guerre des compétences fédérales-provinciales, les mécanismes qui doivent être mis en place nécessitent, pour leur efficacité, la présence à une même table d'Ottawa, comme fiduciaire de la responsabilité historique des autochtones, et des provinces, comme gardiennes du territoire et de ses ressources et responsables de la plupart des lois qui régissent la vie des citoyens qui sont les voisins réels et obligés des autochtones. Ces mécanismes nécessitent aussi la parité avec la partie

autochtone, qui se retrouve souvent minoritaire dans les structures de mise en oeuvre des ententes ou carrément absente des grandes commissions traitant de l'avenir de notre société. Les palabres et les discours de principes devront aussi, des deux côtés, céder le pas à des demandes précises, concertées ; et les paramètres de discussion devront se cristalliser dans des ententes-cadres négociées de bonne foi par les parties impliquées.

Pour réussir, ces débats exigeront plus de transparence et les attitudes extrémistes devront s'atténuer. Les organisations autochtones, qui exigeaient en 1987 la reconnaissance pure et simple du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, devront préciser face à l'opinion publique québécoise et canadienne les grands éléments de cette autonomie, faute de quoi ils s'exposent à des réactions d'incompréhension et de peur des citoyens. Quant aux dirigeants des provinces, qui conditionnaient l'existence et la définition même de ce droit au résultat d'une négociation avec chacune des provinces, ils devront cesser de compter sur la naïveté des autochtones qui accorderaient une foi béate à la magnanimité condescendante, soudaine et nouvelle des provinces.

Au niveau canadien, une nouvelle instance doit être mise sur pied immédiatement et doit jouer le rôle d'un tribunal moral ou d'un « ombudsperson » des revendications autochtones ; elle doit être paritaire, et dotée d'une expertise de l'univers juridique, spirituel et culturel autochtone. Son rôle consistera à accréditer les revendications globales (territoires ancestraux) et particulières (traités, terres de réserves et administration des fonds), à définir le niveau de pouvoir possible des gouvernements indiens dans le régime juridique canadien, à établir des priorités de négociation et un calendrier d'opérationnalisation des dos-

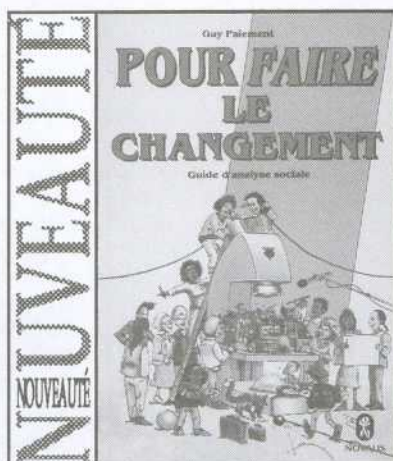
siers et à surveiller l'application des ententes. Cet organisme devra, comme tout « ombudsperson », préparer un rapport annuel et rendre publiques ses recommandations. Il préparera l'agenda de la prochaine conférence (constitutionnelle ou interprovinciale) sur les droits autochtones et oeuvrera de près avec toutes les provinces, y compris le Québec, à définir la plate-forme des relations entre les deux sociétés.

Les provinces, et en particulier le Québec, ne peuvent être mises de côté dans le processus. Une commission d'enquête, indépendante et itinérante, doit être créée au Québec (et même dans les autres provinces) afin d'entendre les récriminations du milieu autochtone, de percevoir l'opinion réelle de l'ensemble des Québécois sur la question des droits territoriaux et d'en dégager les solutions préconisées par ces mêmes Québécois. Dans le contexte actuel de réflexion sur son avenir, il est évident que le Québec ne pourra pas, en toute justice, ignorer dans sa future constitution la place des autochtones vivant ici, au risque de jeter un discrédit, tant au Canada qu'à l'étranger, sur toute sa démarche d'autonomie.

Quelle que soit, dans l'avenir, la teneur du lien associatif du Québec avec le reste du Canada, nous devons coûte que coûte trouver le forum « intercanadien » garantissant aux autochtones leurs droits acquis et le respect des alliances et traités historiques signés par nos ancêtres.

Le statu quo est intenable ; l'action nous est commandée tant par le passé que par l'avenir.

S'ils se refusaient à négocier, avec ouverture d'esprit, la reconnaissance des droits collectifs ancestraux des autochtones, le Québec et le Canada se condamneraient inévitablement au cliquetis des armes, à l'opprobre international et à la gérance de la désobéissance civile. ■



POUR FAIRE LE CHANGEMENT

est un guide pratique d'analyse sociale.
Il comprend des exercices simples et facilement applicables,
à la portée de tout le monde.
UN GUIDE UNIQUE EN FRANCAIS !

Guy Paiement, travaille avec des groupes d'action et de
conscientisation depuis plus de vingt ans.

NOVALIS

196 pages 8,95\$

Disponible chez votre libraire

RÉVEIL MONDIAL DES AUTOCHTONES

par Julien Harvey

On comprend mieux les événements récents dans le monde autochtone d'ici lorsqu'on réalise qu'ils font partie d'une intense activité internationale. Une activité si considérable que les nombreux groupes nationaux se sont donné un organisme mondial de contact et d'action, l'*International Workgroup for Indigenous Affairs* (IWGIA), maintenant reconnu par le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies¹. Toute communauté qui a occupé un territoire pendant une très longue durée et qui est marginalisée sur ce même territoire peut se dire indigène et se joindre au IWGIA.

Sans vouloir résumer ici les principales réalisations des années récentes, on peut rappeler ce qui suit. Si on aborde le monde autochtone par l'extrême Nord, on constate que la Conférence inuit circumpolaire (ICC) existe depuis 1977 et a tenu l'an dernier sa cinquième rencontre. Au Canada (500 000 autochtones, dont 46 000 au Québec), l'Assemblée des premières nations a attiré l'an dernier l'attention mondiale sur des conflits comme celui des Cris lubicons, celui des Innu du Labrador-Nitassinan au sujet de la base militaire de l'OTAN à Goose Bay, celui des Mohawks de Kanesatake. Aux États-Unis (4,5 millions d'autochtones), des réclamations concertées de groupes amérindiens ont obtenu une enquête fédérale sur l'administration du Bureau des Affaires indiennes (BIA), ont contraint le gouvernement américain à confier aux Amérindiens les recensements des réserves, ont limité le sans-gêne des anthropologues dans leur traitement des restes amérindiens pour les musées, amenant du même coup la création d'un

Musée national des Amérindiens, relié à la Smithsonian Institution, qui ouvrira ses portes dans quatre ou cinq ans.

En Amérique Centrale et au Mexique (13 millions d'indigènes), le premier Forum international sur les droits humains des indigènes a eu lieu en septembre 1989 à Oaxaca, au Mexique ; on y a condamné le génocide au Guatemala, au El Salvador, le refus du droit de vote au Costa Rica, la déportation des indiens Miskitos au Nicaragua. En Amérique latine (20,5 millions d'autochtones), les mouvements de défense et de promotion sont trop nombreux pour qu'on les cite ici ; signalons cependant la lutte des Yanomami du Nord du Brésil contre les violences des chercheurs d'or. Dans les îles du Pacifique, la lutte des autochtones (15 millions) se concentre sur la menace des expériences atomiques et sur la militarisation croissante. En Australie, les indigènes sont moins nombreux (600 000), mais leurs difficultés et leurs luttes ressemblent étonnamment à celles que nous connaissons chez nous.

À moins d'être spécialiste de la question, on est plus étonné de constater que des nombres très considérables de personnes se définissent comme autochtones au Japon et en Chine (67 millions), en Inde (51 millions), en URSS (22 millions), en Asie du Sud-Est (30 millions), en Afrique (14 millions). Les visites du dalaï lama et son prix Nobel de la paix nous ont rendu plus concret le sort des Tibétains, mais qui nous parle des Ainu du Japon, des Hmong de Thaïlande, des Khants de Russie ?

Des forums internationaux

Depuis deux ans, une sous-commission du Conseil économique et social

des Nations Unies travaille à la rédaction d'un projet de Déclaration universelle des droits des peuples autochtones, qui sera proposé un jour à l'Assemblée générale pour adoption. Dans son état actuel, le projet contient 30 paragraphes : droits fondamentaux, droits collectifs (culture, langue, éducation), droits de propriété collective et individuelle (droit au sol, compensations, participation aux décisions concernant l'exploitation des ressources naturelles), droit à la nature (habitat, subsistance), droits politiques (autonomie, association à la majorité, système judiciaire). Dans ce même contexte, le Bureau international du travail de Genève (BIT) avait accepté dès 1957 un Accord concernant les peuples indigènes dans les pays indépendants (Convention no 107) ; il l'a remis à jour l'an dernier (Convention no 169). C'est un document de grande qualité, qui touche tous les aspects importants de la vie des groupes minoritaires. Il faut cependant remarquer que le Canada, avec l'Argentine, le Brésil, le Pérou, le Japon et l'Inde, ont constitué le bloc le plus réticent à l'égard de cette entente, alors que les gouvernements les plus positifs ont été les pays scandinaves, l'Australie, le Portugal, en plus des représentations autochtones.

Les groupes autochtones féminins sont également nombreux et actifs. La première Rencontre internationale des femmes indigènes s'est réunie à Adelaide, en Australie, du 7 au 12 juillet 1989. On attendait 400 participantes ; il en est venu 1500 ! La deuxième rencontre a eu lieu en août 1990, à Karasjokka en Norvège. C'est une ville du pays Saami, un groupe de 40 000 autochtones qui a obtenu en 1989 son Assemblée nationale, sans que les électeurs perdent leur droit de vote pour le gouvernement norvégien. Ce parlement de 39 membres peut prendre toutes les décisions concernant le groupe Saami. Il y a là quelque chose à connaître ! ■

1. Le Secrétariat général est à Copenhague, Fiolstraede 10, DK-1171 Copenhagen K, Denmark. Il publie un Rapport annuel en anglais et en espagnol, dont j'utilise ici l'édition de 1989.

« MIROIR, MIROIR, DIS-MOI... »

par Myra Cree¹

S'il fallait réécrire Shakespeare à la lumière de la « crise autochtone », il faudrait évoquer non pas la comédie, mais la tragédie des erreurs.

fillette et petite-fille de Chefs, je suis née à Oka-Kanesatake. J'y ai grandi dans un climat au mieux de mésestimation cordiale, au pire d'indifférence. La « crise d'Oka » n'est pas d'hier. Elle remonte au début du XVIII^e siècle, quand les terres des Mohawks de la région ont été accordées par édit royal à un ordre religieux français, les Messieurs de Saint-Sulpice. En 1890, à la suite d'une longue dispute entre les Sulpiciens et les Mohawks d'Oka, le gouvernement canadien décidait d'envoyer ceux-ci dans une réserve en Ontario. Mon grand-père, le Grand Chef Iroquois Timothy Arirhon, s'objecta à cette décision et lui et la grande majorité des siens sont demeurés à Oka. Les Mohawks croient toujours au bien-fondé de leur réclamation et s'opposent, encore aujourd'hui, à toute action visant à violer ou à nier ce qu'ils croient honnêtement être leur droit de propriété. Peut-on les blâmer de leur ténacité, eux qui habitent une province — le Québec — dont la devise officielle est « Je me souviens » ?

« Miroir, miroir, dis-moi qui sont les plus moches et pourquoi le sommes-nous ? » L'image que l'on a présentée de nous au cours de l'été en fut une déformée jusqu'à la caricature. Pourquoi ? L'anthropologue québécois Rémi Savard répondrait sans doute : par « surdité culturelle » ; l'écrivain français Dominique Fernandez, lui : « par avarice mentale », « par atrophie de la vitalité ». Ils auraient tous deux raison.

Les poncifs au sujet des Mohawks qu'ont servis, à partir de la confrontation tragique du 11 juillet, médias, politiques, politicards, quidams interviewés ou participant à des tribunes téléphoniques, étaient parfois si énormes qu'ils inciteraient certes Flaubert, s'il revenait parmi

nous, à faire un ajout à son *Dictionnaire des idées reçues*.

On se plaît à répéter que les Mohawks ne s'entendent pas entre eux et qu'il est difficile de savoir qui vraiment a le contrôle d'une situation donnée. Ce jugement péremptoire, qui est généralement le propre des majorités (chez elles, les différences d'opinion sont *démocratiques*) à l'égard de leurs minorités, témoigne d'une ignorance crasse des us et coutumes des Iroquois dont fait partie la Nation Mohawk. Ceux-ci, des siècles avant même que le concept de la démocratie de participation ne devienne à la mode, s'étaient dotés d'une forme de gouvernement caractérisée par de nombreuses discussions et consultations, dont l'ultime objet était la prévention de la tyrannie d'un individu ou d'un groupe. Washington et Franklin, notamment, se sont inspirés de cette méthode de gouvernement dans l'élaboration de la Constitution américaine.

1970-1990

Comparaison n'est pas raison, je sais. Néanmoins, je suis de ceux-là qui ont fait des rapprochements. Un commentateur connu a répondu à cela qu'en 70, les gens avaient peur de l'armée, qu'ils se sentaient menacés par elle, alors qu'en 90, ces mêmes gens étaient rassurés par sa présence, puisque cette fois elle était là pour les protéger. Allez savoir pourquoi j'ai senti que cela nous excluait. Alors, et nous ? *Premières Nations* ? Eh bien, et nous, rien !

Cette crise est très vite devenue, aux yeux des autorités gouvernementales concernées (et ô combien absentes !) et de leur pouvoir délégué sur le terrain (l'armée), une lutte pour définir qui allait

remporter, qui allait gagner la *guerre de l'Image*. Il s'agissait donc de créer, et on l'a fait, l'image d'une armée propre, intègre, pacifique. Des soldats-gentlemen (bardés d'armes tout de même), qui allaient, sans tirer un seul coup de feu (n'est-ce pas Paul Morand qui a écrit que « partir, c'est le rêve de tout bon projectile » ?), te-me-mater ces criminels, ces terroristes, ces monstres, ces moins-que-rien-de-Mohawks. Des informations ont eu beau indiquer une autre réalité, elles n'ont pas réussi, fondamentalement, à entamer cette image. Quant aux gens qui « appuyaient » les autochtones ? Des malades voyons, ou des traîtres, ou des gens un peu détraqués, de doux dingues. Donc pas très crédibles.

« La race humaine a créé la sagesse, la science et l'art ; pourquoi serait-elle impuissante à créer la justice, la fraternité et la paix ? » (Léon Blum, homme d'État français, et Juif). « Le monde ne sera sauvé, s'il peut l'être, que par des insoumis » (André Gide, écrivain). Je me retrouve tout entière dans la pensée de ces deux-là.

Voilà pourquoi je refuse de croire que nous avons vécu ce douloureux été en pure perte. Voilà pourquoi je refuse de croire que nous ne conjuguons jamais l'Histoire à la première personne de notre « singulier » pluriel.

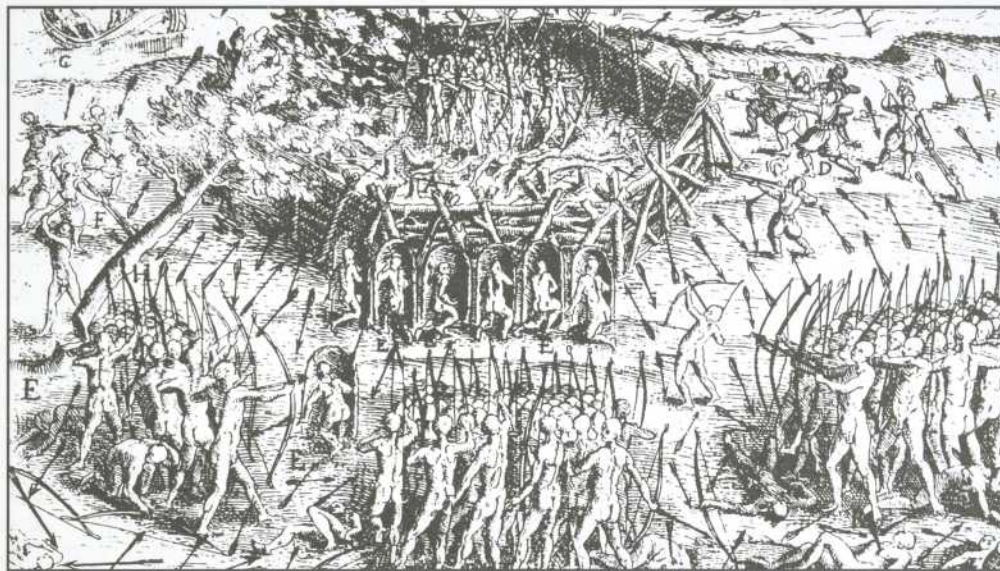
Pour nous, Mohawks d'Oka-Kanesatake, la crise n'est pas terminée loin de là. Et un fait demeure, incontournable : avant que « la Côte St-Michel » de mon enfance devienne un jour ce qu'elle n'a jamais été, « la pente douce », il faudra que paix rime avec justice, légalité avec légitimité. Parce que nous sommes ONKWEÓN:WE². ■

1. Mohawk, animatrice à Radio-Canada.
2. ONKWEÓN:WE : « ceux qui sont et de tous temps furent ».

À LA REDÉCOUVERTE D'UN PEUPLE

par Jacques Lacourcière

historien



Nos manuels d'histoire nous ont laissé des Amérindiens une image bien caricaturale.

Il y eut un rêve. Il y eut le temps. Il y eut la Conquête. Il y eut l'oubli. Puis, occasionnellement, un sursaut qui rappelle leur existence, suivi d'un long sommeil. Et un brusque réveil, annoncé quand même par plusieurs signes avant-coureurs. Tel pourrait être le résumé des relations Amérindiens-Francophones en terre nord-américaine.

Comme une décision conciliaire, au seizième siècle, avait stipulé que les « Indiens » avaient une âme, on ne pouvait plus, sans péché grave, les assassiner comme des animaux. Il fallait les traiter en humains et surtout chercher à les convertir au « vrai Dieu », c'est-à-dire celui des catholiques.

Dès le début de l'occupation continue du territoire de la vallée du Saint-Laurent par des Français, ces derniers se donnent comme tâche de travailler à la conversion des infidèles, des païens, des adorateurs d'un Grand Manitou. Mais, déjà, sur le plan politique, les Amérindiens formaient deux classes : les alliés et les ennemis. Les deux groupes seront l'objet de l'apostolat missionnaire.

Pendant plusieurs décennies, les autorités françaises rêveront de sédenta-

riser les Amérindiens et de les amener graduellement à la civilisation occidentale. Quelques « Sauvages » partageront le même espoir. Ainsi, le 24 mai 1633, des Algonquins de la région des Trois-Rivières se rendent à Québec rencontrer le sieur de Champlain pour convaincre celui-ci d'aller fonder un établissement à l'embouchure de la rivière Métabéroutine, connue alors sous le nom de rivière des Trois-Rivières, avant d'adopter celui de rivière Saint-Maurice. Leur chef, Capitanal, tente, par son éloquence, de convaincre le responsable de l'établissement de Québec. « Je ne suis, dit-il, qu'un pauvre petit animal qui va rampant sur la terre. Vous autres, Français, vous êtes les grands du monde qui faites tout trembler. (...) Quand tu viendras là-haut avec nous, tu trouveras la terre meilleure qu'ici. Tu feras, au commencement, une maison comme celle-là (il désignait un petit espace de la main) pour te loger : c'est-à-dire tu feras une forteresse, puis tu feras une maison comme celle-là (désignant un grand lieu) et alors nous ne serons plus des chiens qui couchent dehors, nous entrerons dans cette maison (il voulait dire un bourg entouré de palissades). En ce temps-là, on ne nous soupçonnera plus

d'aller voir ceux qui ne vous aiment pas. Tu sèmeras des blés, nous ferons comme toi, et nous n'irons plus chercher notre vie dans les bois, nous ne serons plus errants et vagabonds. »

Le fondateur de Québec expose alors le grand rêve de plusieurs de ses compatriotes, rêve qui sera repris, pendant quelque temps, par Louis XIV lui-même : « Quand cette grande maison sera faite, alors nos garçons se marieront avec vos filles et nous ne ferons plus qu'un peuple ». Le père Paul Lejeune, qui rapporte l'événement dans les *Relations*, ne peut s'empêcher de décrire la réaction des Algonquins qui se mettent à rire en entendant les propos du chef de la colonie française. « Tu nous dis toujours quelque chose de gaillard pour nous réjouir, répondent-ils. Si cela arrivait, nous serions heureux ». Et le Jésuite d'ajouter : « Ceux qui croient que les Sauvages ont un esprit de plomb et de terre, connaîtront par ce discours qu'ils ne sont pas si massifs qu'on les pourrait dépeindre ».

Le rêve du « grand peuple » où les Amérindiens deviendraient des Français ne se réalisera pas. D'autant plus, comme le fait remarquer Mère Marie de

l'Incarnation en 1660 : « On fait plus facilement un Sauvage avec un Français qu'un Français avec un Sauvage ».

Problèmes d'images et de réserves

Puis, au cours des siècles qui suivent, ceux qui écrivent l'histoire peignent les Amérindiens sous des traits souvent caricaturaux. Les Iroquois seront présentés comme d'affreux barbares torturant les missionnaires catholiques, tuant femmes et enfants, scalplant tous ceux qui leur tombent sous la main. Pourtant, on oublie que quelques-uns de nos ancêtres blancs ont aussi pratiqué occasionnellement le scalp. Bien plus, les autorités françaises et anglaises encourageront cette pratique en payant relativement cher les chevelures ennemies. Pourtant, pendant toute la période de la traite des fourrures, les coureurs de bois francophones marchent le territoire et vivent souvent à la manière amérindienne, préférant cette vie à celle que l'on mène dans les endroits dits civilisés.

Bien avant la Conquête britannique, les autorités civiles et religieuses regroupent les Amérindiens dans des endroits précis, réserves ou réductions, où on peut plus facilement les surveiller et les contrôler. En 1777, le gouvernement britannique, par une ordonnance, interdit aux Blancs l'accès aux territoires réservés aux « Sauvages ». La réglementation est peu suivie, mais en 1840 on en rappelle l'existence et on menace de poursuivre les Blancs qui, à l'avenir, séjourneraient dans les réserves. Dix-sept ans plus tard, des Amérindiens de la Côte-Nord envoient une pétition au représentant de la reine Victoria demandant le respect des ententes. « Grand Chef, lui écrivent-ils, n'auras-tu pas pitié

de nous ? Voici les rivières que nous réclamons comme l'héritage de nos pères. Pour nous, la rivière Betsiamites ; pour nos frères de Godbout, la rivière Godbout ; pour nos frères des Sept-Îles, la rivière Moisy ; pour nos frères de Mingan, la rivière Saint-Jean. Nous réclamons comme notre droit ces rivières, ou, si tu les vends, nous te prions d'en appliquer le produit au soutien de notre pauvre nation. Grand Chef, donne-nous ta parole que tu ne nous dépossèderas pas et que tu nous protégeras. »

Curieux renversements

Le XXe siècle sera, quant à lui, témoin de plusieurs revirements importants.

Ainsi, au tout début de notre siècle, on se demande jusqu'à quand va survivre la présence amérindienne. On peut lire dans la revue *Bulletin des recherches historiques* de 1901 : « Dans notre province de Québec, les Sauvages diminuent si rapidement qu'on commence déjà à faire des probabilités sur le jour où ils seront entièrement disparus. (...) Ottawa veille avec un soin jaloux à prolonger aussi longtemps que possible l'existence des rares descendants des premiers possesseurs de notre pays ». Si, aujourd'hui, on trouvera sans doute ironique la référence au soin jaloux du gouvernement fédéral pour assurer la survie des Amérindiens, force est de constater que ceux-ci ne sont plus menacés de disparition numérique. Au contraire, grâce à leur taux de croissance démographique presque quatre fois supérieur à celui de la population canadienne en général, les Amérindiens, qui formaient en 1988 environ 1,5 % de la population canadienne, seront environ 2,2 % de celle-ci en l'an 2000.

De même, au début du siècle, les pre-

miers habitants étaient presque toujours considérés comme des « Sauvages ». Et dans les années 1890, les quotidiens torontois qui voulaient insulter la population francophone affirmaient que les Canadiens français étaient une « race de dévoyés qui avait du sang sauvage dans les veines ». Pourtant, depuis une vingtaine d'années, il est même devenu bien-séant de posséder un Amérindien dans son ascendance. Cela donne des racines plus profondes dans le sol québécois.

Mais la récente crise autochtone a provoqué chez certains des réactions négatives. L'expression « Maudits Sauvages » est revenue sur les lèvres de quelques-uns. On venait de redécouvrir l'existence des Amérindiens et des « réserves ». On se rendait compte des revendications territoriales et politiques de plusieurs groupes amérindiens. Certains ont commencé à craindre une revendication globale du territoire canadien ! Il est de plus en plus question de droits ancestraux, de traités, de droit de conquête, etc.

Pour plusieurs, les revendications amérindiennes sont la négation du droit de conquête, un droit qui a pourtant déjà été contesté par certains groupes autres que les Amérindiens. Ainsi, à la fin des années 1940, les Juifs n'ont-ils pas exigé le respect de leurs droits ancestraux sur une partie de la Palestine, niant ainsi une partie de l'Histoire faite de défaites et de conquêtes ? Dans leur cas, c'est grâce à leurs appuis internationaux et à un important afflux de capitaux qu'ils ont réussi à recouvrer leur territoire et à se bâtir un pays. Il faut se demander si le respect des droits ancestraux dépend toujours essentiellement du bon vouloir des grandes puissances et de l'importance des capitaux.

Assisterons-nous, là aussi, au cours des années qui viennent, à d'étonnants revirements ? ■

BIBLIQUIZ (Le jeu du Nouveau Testament)

Pour apprendre à connaître les lieux, les personnages, les écrits et les coutumes à l'époque de Jésus.
Préparé par des professeures de la CÉCM, supervisées par une conseillère en éducation chrétienne.
Coût : 25\$ + taxe et frais d'expédition.

Commandez à

SΘCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381

DES PEUPLES SPIRITUELS

par Achiel Peelman

Faculté de théologie, Université St-Paul, Ottawa



Canapresse

Lors des Conférences constitutionnelles, les Amérindiens s'adressent d'abord au Créateur.

Ottawa, le 15 mars 1983 : ouverture de la Conférence constitutionnelle des premiers ministres sur les droits des autochtones. Le Centre des conférences de la capitale nationale vibre au son du grand tambour amérindien. Tandis que les premiers ministres attendent impatiemment le début des pourparlers, les Amérindiens s'adressent d'abord au Créateur.

Midland, le 15 septembre 1984 : visite de Jean-Paul II au sanctuaire des Martyrs canadiens. Des milliers de personnes voient pour la première fois une impressionnante cérémonie autochtone de purification aux herbes parfumées.

Depuis ces moments mémorables, les médias nous confrontent, presque quotidiennement, avec des images dispersées de la spiritualité amérindienne. Les grands symboles religieux des Amérindiens s'installent désormais au centre de l'actualité. Ce phénomène suscite l'admiration ou l'étonnement des non-autochtones. Sa signification et son impact nous échappent. S'agit-il d'un simple embellissement folklorique du décor ? D'un retour nostalgique aux tra-

ditions ancestrales ? D'un mouvement de « fondamentalisme » religieux ? D'un acte de provocation politico-religieux ? Ou s'agit-il, au contraire, de quelque chose de plus profond, d'un aspect essentiel de la réalité amérindienne ? La récente « crise d'Oka » confirme l'importance et l'actualité de ces questions.

Même si les langues autochtones ne possèdent pas de mots pour traduire nos vocables tels que « religion », « philosophie », « théologie », « Église », « culture », les Amérindiens se définissent eux-mêmes fondamentalement comme des *peuples spirituels*. Les Navajos, par exemple, s'appellent « the children of the Holy People » (Diyin dine'é). « La chose la plus importante à propos de notre identité », nous disait une femme d'origine de l'Alberta, « est qu'il s'agit d'un chemin spirituel. Nous sommes un peuple spirituel. Personne ne peut nous enlever notre spiritualité ». Ces affirmations se répètent d'un bout à l'autre du continent américain, alors que notre attention se concentre plutôt sur les dimensions politique et économique du « problème indien ». Elles nous forcent à prendre davantage au sérieux la surprenante vitalité des traditions religieuses autochtones.

Les religions amérindiennes

Les « religions » amérindiennes sont, en effet, un excellent exemple de religions dites « primitives » (*prima*) qui ont réussi à demeurer des religions vivantes jusqu'à aujourd'hui. Leur origine lointaine échappe à nos investigations scientifiques. Depuis des siècles, elles évoluent en rapport étroit avec l'environnement naturel et les conditions écologiques variées des Amériques. Avant l'arrivée des Blancs, elles formaient déjà un aspect important des rencontres entre les divers groupes autochtones. Elles ont résisté au choc colossal de la civilisation occidentale et du christianisme.

Cette évolution a engendré une riche variété de traditions religieuses, culturelles et mythologiques qui reposent sur un grand respect de l'expérience personnelle de Dieu et sur une communion profonde avec la nature ou la terre. Nous pouvons comprendre les religions amérindiennes comme une sorte de *métaphysique de la nature*, où les frontières entre le religieux et le non religieux, entre le scientifique et le surnaturel, entre le

sacré et le profane sont loin d'être précises et sont, de fait, constamment traversées dans la conscience intime des personnes et dans l'interprétation des événements. Ceci contraste fortement avec notre conception occidentale du monde, qui repose sur la *lecture historique* des événements, l'affirmation des droits de l'individu et la volonté de séparer ce qui appartient à Dieu et ce qui revient à l'être humain.

Une vision spécifique du monde

Les Amérindiens ont ainsi développé et transmis, de génération en génération, une vision spécifique du monde, marquée par un certain nombre de valeurs qui forment en quelque sorte les « points de repère » de l'univers spirituel dans lequel ces peuples évoluent. Parmi ces valeurs, nous pouvons signaler en particulier : la dimension mystique de l'expérience humaine (une expérience où le divin, l'humain et le cosmique se compénètrent intimement) ; le caractère sacramentel (concret) de l'expérience de Dieu ou du Grand Mystère (*Wakan Tanka*) qui est le centre ou la source d'énergie de tout être vivant, mais qui échappe infiniment à notre compréhension et contrôle ; la perception du lien vital entre l'être humain et tous les autres éléments vivants de l'univers, en particulier la terre ; la capacité d'élaborer des systèmes de pensée complexes (toujours en rapport avec l'environnement) et une éthique de responsabilité qui dépasse les besoins immédiats ; la conscience aiguë de pouvoir résister à la souffrance dans toutes ses formes ; le primat de l'expérience personnelle et communautaire comme forme d'apprentissage ; enfin, une grande capacité d'adaptation, d'innovation et d'intégration.

Une revitalisation culturelle et religieuse

Chaque vision du monde comporte ses richesses et ses limites. Ultiment, chacune vaut ce qu'elle représente dans la vie concrète des personnes et des communautés en vue de leur développe-

ment intégral. Il ne sert donc à rien d'idéaliser les cultures amérindiennes précolombiennes et leurs développements ultérieurs, tout en disqualifiant de façon non réfléchie les cultures occidentales. Nous devons plutôt essayer d'évaluer la *contribution réelle* de chaque culture au développement d'un monde où toutes les dimensions de la vie sont respectées.

C'est dans une telle perspective que nous devons situer la revitalisation culturelle qui caractérise la réalité amérindienne depuis les années soixante. Alors qu'au début du siècle leur extinction fut presque un fait accompli, les peuples autochtones de l'Amérique du Nord connaissent aujourd'hui une véritable renaissance, dont les ramifications politiques, économiques et sociales sont énormes. C'est un fait évident qui s'impose à tout observateur attentif de la réalité amérindienne. Les populations autochtones du Canada, tout en subissant forcément l'influence de la société nord-américaine, veulent s'en démarquer radicalement en revendiquant le droit à être différentes et à contrôler leur propre avenir. Comme beaucoup d'autres peuples dépossédés du tiers monde et du quart monde, elles veulent redevenir les artisans de leur propre histoire.

Que cette renaissance culturelle comporte également une dimension proprement religieuse ne devrait surprendre personne. Les Amérindiens ont compris que c'est d'abord à l'intérieur de leurs propres traditions qu'ils retrouveront les énergies pour la reconstruction intégrale de leur univers spirituel. Ils veulent « boire à leurs propres sources », sans nécessairement tourner le dos à la civilisation occidentale et au christianisme. Le dialogue avec les autres fait toujours partie de leur démarche.

Vers le Canada de l'an 2000

Mais cette revitalisation demeure une réalité très fragile. Beaucoup de communautés amérindiennes sont défigurées par la violence. Les problèmes sociaux et psychologiques dont elles souffrent dépassent de loin ceux de tout autre segment de la société canadienne. Malheureusement, la majorité des Canadiens ne voient que cet aspect négatif de la réalité amérindienne. Le journaliste Geoffrey

York en a présenté récemment le bilan tragique dans son livre *The Dispossessed. Life and Death in Native Canada* (Toronto : Lester & Orpen Dennys, 1989). Ils finissent donc par croire que les Amérindiens sont les membres d'une « culture de pauvreté » ou, pire encore, qu'ils n'ont pas de culture du tout. Il est donc important de rappeler ici que la différence entre les peuples autochtones et les autres peuples des Amériques n'est pas une question de pathologies ! Il s'agit d'une différence vraiment culturelle, qui remonte loin dans le passé et qui affecte tous les aspects de la vie.

Une aventure spirituelle et multiculturelle

Nous touchons ici au fond de *notre* « problème indien ». Le Canada passe actuellement à travers une phase décisive en ce qui concerne les relations justes qui peuvent et doivent s'établir entre les autochtones et les non-autochtones. Ce défi n'est pas seulement un défi politique ou social, mais une aventure spirituelle. À notre avis, le Canada de l'an 2000 a peu d'avenir si nous continuons à traiter les Amérindiens comme des individus que nous voulons assimiler et intégrer dans nos structures, plutôt que de les accueillir comme membres de sociétés distinctes et de cultures différentes. Ce Canada de l'an 2000 risque d'aboutir dans une impasse totale si nous refusons de croire à la vitalité *contemporaine* des cultures amérindiennes.

Il est urgent de résister à la tendance si répandue d'enfermer les Amérindiens dans un passé culturel à jamais révolu. Les cultures amérindiennes sont plus que des objets de musée et des spectacles qui figurent sur le programme des festivités de nos fêtes nationales ! Leur spiritualité représente une expérience humaine millénaire et toujours vivante qui, comme toute autre spiritualité ou vision du monde, veut s'adapter aux conditions concrètes de la vie contemporaine, tout en essayant de sauvegarder ses valeurs fondamentales.

Il est urgent de prendre conscience du fait que l'ensemble de la société nord-américaine ne pourra plus envisager son avenir sans faire appel à la grande expérience multiculturelle d'humanité dont elle dispose à l'heure actuelle. La spiritualité amérindienne est une pièce-clé de cette mosaïque humaine. ■

PÉTRO-POKER

par Henri Sader¹

On joue gros jeu dans le Golfe. Au Moyen Orient, les secousses politiques ont l'habitude de dépasser plusieurs centaines de points d'amplitude sur l'échelle financière du Dow Jones. La partie tourne autour d'un triple marché. Celui du pétrole, celui des armes et celui de la dette du Sud. À quelques dizaines de milliards près, chaque marché vaut 1000 milliards de dollars. Trois mille milliards, c'est une très grosse partie ! Brusquement, l'Irakien renverse la table et sort son revolver !

Comme pour tout prédateur, le comportement de Saddam Hussein est prévisible. Il est mû par la logique de l'élimination physique et violente (très violente) de tout ce qui l'empêche de « dicter » dans le but de sauvegarder son pouvoir. Comme tout dirigeant, il a besoin d'une réserve de causes et de boucs émissaires pour provoquer, au besoin, une « catharsis », un rite purificateur. Il détourne ainsi l'attention des masses, en canalisant les énergies de destruction qui l'ont porté au pouvoir et qu'il contribue consciemment et inconsciemment à recréer, vers d'autres choses que sa personne.

Pour voir les forces qui ont conduit Saddam Hussein à nous servir les aspects les moins agréables de son caractère, il faut tout d'abord les replacer dans leur contexte et comprendre le drame que vit le monde musulman.

L'adieu à la paix

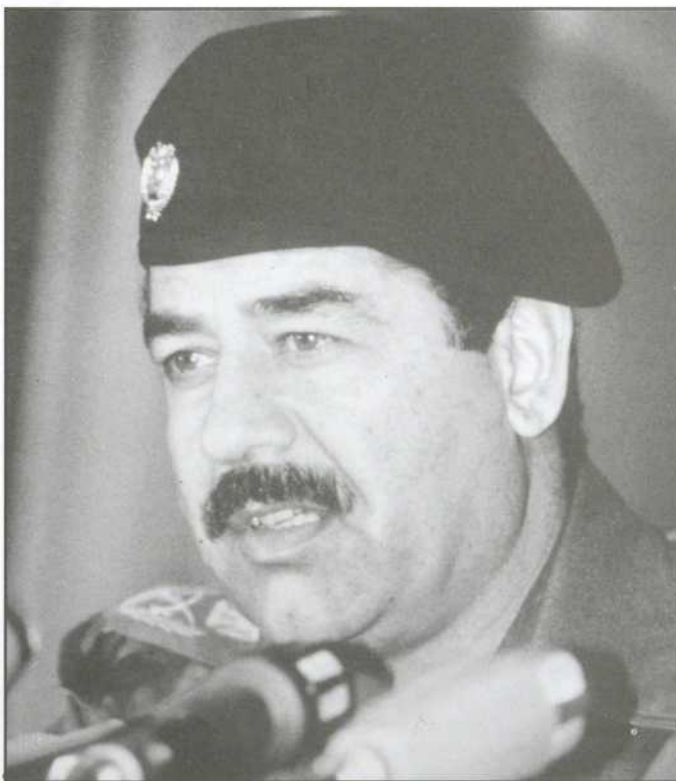
En septembre 1980, le gouvernement de Bagdad déclenche la guerre contre l'Iran. Un des conflits les plus meurtriers des temps modernes : huit années de massacres et de destructions. Bilan : un million de morts, 400 milliards de dollars transformés en chaleur et en lumière. Les deux pays sortent exsangues du conflit.

Toute guerre est absurde, mais l'absurdité est soutenue par une logique qui lui est propre. Saddam Hussein n'a pas attaqué l'Iran parce qu'il s'ennuyait à Bagdad ou à cause de revendications territoriales minimes (sur lesquelles il vient d'ailleurs de passer l'éponge en renouant avec Téhéran). Bien sûr, comme

tout dictateur, il rêve d'hégémonie, mais celle-ci n'a pas qu'une dimension territoriale.

L'inimitié entre les Perses et les Babyloniens remonte très loin dans le temps ; tout comme l'histoire du paradis terrestre, que la légende dit se trouver entre le Tigre et l'Euphrate, le territoire actuel de l'Irak. Mais, en 1980, l'Iran était en pleine effervescence islamique. Khomeiny était rentré de Paris, d'où il avait, avec succès et à grand renfort médiatique, entrepris de déstabiliser le régime du Shah. Exilé par le Shah, Khomeiny se tenait auparavant tranquille... en Irak !

De plus, l'accélération de la tendance au radicalisme islamique était liée à l'échec des stratégies de développement transplantées du Nord au Sud, et aux difficultés économiques et sociales croissantes du tiers monde. Cette tendance était d'autant plus naturelle que le monde musulman, du Maroc à l'Indo-



AP/Wide World Photos

Au cœur de la partie de poker, le président Saddam Hussein.

1. Henri Sader est l'auteur d'une thèse de doctorat, en Sorbonne, intitulée : « Mutations des structures financières du Golfe et leurs relations avec l'environnement économique. L'exemple du Koweït et de l'Arabie saoudite ».

nésie, se sentait de plus en plus humilié par les victoires de l'État juif et les sympathies qu'il suscitait en Europe et aux États-Unis.

Parallèlement, l'effervescence était encouragée par les puissances de l'Ouest et financée par leurs alliés, les princes du pétrole. Pourvu qu'il ne soit pas dirigé contre l'Occident, l'Islam devenait l'antidote qui empêcherait la pauvreté de se transmuter en communisme. C'est l'Arabie saoudite qui, par exemple, a financé le retour de l'Islam en Turquie, après la laïcisation radicale d'Ataturk, enrayant la progression de la gauche laïque. C'est aujourd'hui le gouvernement iranien qui finance le Hezbollah et verse une allocation mensuelle aux femmes chiites pour qu'elles portent le voile.

Mieux, l'Islam véhiculé par l'Iran et l'Arabie saoudite ne manquerait pas de se répandre parmi les 80 millions de musulmans que compte l'URSS, lesquels pourraient servir de cheval de Troie contre ce qui était à l'époque un « empire du mal ». Moscou l'a vite compris. Son intervention en Afghanistan, son enlèvement et son échec relatif, prouvent que la stratégie a, dans ce cas précis, bien porté ses fruits.

Saddam et les princes du pétrole l'avaient très vite compris : la formule islamique que Khomeiny entendait exporter ne leur convenait pas et ils risquaient fort d'être les victimes de la révolution de ce nouveau prédateur. La population irakienne est majoritairement formée de musulmans chiites (60 %). Saddam Hussein est par contre musulman sunnite, tout comme les princes du pétrole et la majorité de leurs sujets. La révolution iranienne affectait les minorités chiites du Golfe et son idéologie anti-occidentale et anti-matérialiste ne tarderait pas à déborder.

Il devenait impératif de refroidir les ardeurs de l'Ayatollah qui avait si dangereusement réactualisé les visées du Shah d'Iran sur le Golfe « persique ».

Les regards se sont alors tournés vers l'armée irakienne. Forte de près d'un million d'hommes, elle pouvait tempérer le prosélytisme musclé de l'imam de Téhéran. Pétrodollars saoudiens et koweïtiens à l'appui, l'Irak allait prendre la défense du Golfe arabe et, officiellement, celle des intérêts occidentaux. Une « tâche » rêvée pour Saddam, la guerre étant son métier et l'hégémonie, son ambition. Il est remarquable que le pouvoir d'un dictateur sunnite et minoritaire ait su résister à l'envoûtement de l'Ayatollah et qu'il ait pu si bien contrôler une population irakienne en majorité chiite. C'est tout dire de sa force et de celle de son parti « Baas », au pouvoir depuis 1968.

Lorsque enfin la paix entre l'Iran et l'Irak fut signée, grâce aux bons offices de M. Perez de Cuellar, la révolution chiite n'était plus exportable qu'au Liban. Un régime plus modéré ne tarda pas à succéder à celui de l'Ayatollah. Le maître de Bagdad avait rempli son contrat.

L'addition

Avec la paix, vient le paiement des factures. En 1988, l'Irak sort lourdement endetté du conflit. Il est d'autant plus incapable de payer ses dettes que, malgré ses efforts au niveau du secteur agricole, le développement endogène de Saddam Hussein tourne beaucoup plus autour de l'achat d'armes et de l'autonomie dans la production des canons que dans celle du beurre. Rien qu'en 1989, Saddam aurait dépensé 25 milliards de dollars en achat d'équipement militaire.

Avec la baisse des prix du pétrole et la tension persistante sur les taux d'intérêts, le poids de l'endettement de l'Irak pèse

de plus en plus lourd : 70 à 80 milliards de dollars, dont plus de la moitié fournie par les émirs du pétrole. Il devient à un moment nécessaire de libéraliser (« privatiser » dira-t-on) et de réduire les priorités militaires pour attirer de nouveaux capitaux. Il lui faut aussi prendre des mesures d'austérité qui nuisent à sa popularité.

Les dictateurs n'aiment pas l'endettement, parce qu'il implique une ingérence croissante des créanciers dans leur politique économique. Cette ingérence finit tôt ou tard par avoir des effets sur leur pouvoir, ce qui risque de leur être fatal. Saddam pouvait bien sûr compter sur son pétrole – l'Irak est, après l'Arabie saoudite, le second producteur régional. Mais il lui fallait pour cela compter sur la collaboration du Koweït et de l'Arabie saoudite. S'ils acceptaient de réduire leur quota et de favoriser une hausse des prix, l'Irak pourrait accroître ses ventes, rembourser et, qui sait, se payer même des nouveaux jouets de guerre et du beurre. La dernière réunion de l'OPEP, en juin 1990, fut houleuse. Le représentant irakien, outré, sortit en claquant la porte. L'attitude jugée peu coopérative du Koweït avait particulièrement irrité l'Irak. L'Irak devait au Koweït près de 20 milliards de dollars, dont 10 sans intérêts, utilisés contre l'Iran². Le Koweït avait refusé de favoriser la production irakienne.

Rien ne va plus...

Lors d'une ultime réunion en Arabie saoudite, les représentants des délégations koweïtiennes et saoudiennes accueillirent favorablement la demande irakienne pour un moratoire sur les quelque 40 milliards de dollars que leur devait Bagdad. Les princes financiers du Koweït, en bons banquiers, voulaient prendre leur temps. Or Saddam était pressé et demandait en plus que le Koweït loue à l'Irak, pour une durée de 99 ans, les deux îles de Bubyân et de Warba. Le contrôle de ces îles pétrolifères est stratégiquement important, puisqu'il assurerait à l'Irak un second débouché maritime sur le Golfe³. Indignés, les Koweïtiens refusèrent sèchement et quittèrent la salle ; la question des frontières n'était pas négociable. Une conversation téléphonique orageuse entre l'émir du Koweït et Saddam Hussein aurait suivi, consacrant le fiasco.

À court de jetons, Hussein se retrouvait coincé ; son ego avait de plus pris un sacré coup. Lui, qui avait fait le « sale » travail et désamorcé les velléités hégémoniques de l'Iran. Lui le Héros de Téhéran, le « petit père du peuple », humilié par des Koweïtiens « ingrats ». « Tricheurs » même, puisqu'il les accuse de dépasser leur quota et de produire du pétrole pour empiler stérilement des capitaux à l'étranger. Ces anciens pêcheurs qui ne seraient, selon lui, que de simples citoyens irakiens, puisque le Koweït et ses frontières ne doivent leur existence qu'au colonialisme. Une affaire de famille en somme.

Il décide de recourir à ce qu'il connaît le mieux : la force et la répression. On connaît la suite. ■

2. La générosité de Koweït était également liée au fait que, tout au long du conflit et contrairement à Bagdad, celui-ci avait pu continuer à exploiter des gisements situés à sa frontière avec l'Irak. Il y avait donc eu un manque à gagner pour Bagdad, vu que la nappe de pétrole était commune aux deux pays.
3. L'Irak ne possède actuellement qu'un seul débouché maritime sur le golfe, celui du Chott-el Arab. L'élargissement de ce débouché est une des raisons de la dispute avec l'Iran.

FRANÇOIS DE MONTRÉAL

par Pierre Pelletier¹



R. Bonenfant

Bouddhistes, hindous, sikhs, musulmans, chrétiens :
tous rassemblés dans une prière commune pour la paix.

Vers la fin octobre, les Franciscains de Montréal reçoivent, depuis 1987, les délégués de plusieurs grandes religions, afin de prier pour la paix dans le monde. Chaque année, depuis quatre ans, des amérindiens, des hindous, des bouddhistes, des juifs, des chrétiens, des musulmans, des sikhs ont ainsi célébré l'anniversaire d'une cérémonie semblable qui eut lieu à Assise, le 27 octobre 1986. Le Pape Jean-Paul II avait alors convié les délégués de plusieurs grandes religions à prier pour la paix, dans les pas de saint François, le petit pauvre d'Assise.

Cette expérience de prière oecuménique, prometteuse mais encore bien récente, nous invite à questionner nos pratiques, à approfondir nos appartenances et à identifier les conditions d'une rencontre véritable.

Identité et fanatisme

La religion a joué et joue encore dans certains pays un rôle important dans la définition de l'identité des individus et des

peuples. On sait que l'identité se construit chez le jeune enfant et l'adolescent par des phases plus ou moins intenses de négation et d'agression. Les religions se sont beaucoup situées à ce niveau : pour affirmer leur identité, elles ont, comme beaucoup d'adolescents, nié l'identité des autres et se sont enfermées dans une idéologie qui a été une fermeture sur soi et une volonté de puissance face aux autres, c'est-à-dire dans des caricatures infantiles de l'identité.

Il existe cependant un autre niveau d'identité, un niveau où l'identité est assez profonde et sûre d'elle-même pour à la fois s'affirmer sereinement et respecter l'identité des autres, voire inciter les autres à promouvoir leur identité propre. On comprend que seule cette identité adulte peut sous-tendre et favoriser la paix, et permettre un dialogue vrai entre religions, dialogue où chacun peut dire sincèrement à l'autre : « j'aime votre identité, pour vous, autant que la mienne, pour moi », « parlez-moi de vous, de votre façon et de vos raisons de vivre et de mourir, et je ferai de même avec vous ». Cela est une façon radicale d'aimer son prochain comme soi-même et c'est la seule façon pour les religions de promouvoir la paix dans le monde.

Le domaine du divin ou de l'Absolu est indicible, invisible, inaccessible à l'homme : « nous voyons Dieu comme dans un miroir », un miroir dont les scintillements sont trop diaprés pour notre courte vue et notre frileux besoin de sécurité. Quels que soient leurs noms, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, l'Allah de Mahomet, l'Atman des hindous, le Vide des bouddhistes sont une ouverture qui fait transcender les particularismes et respecter les différences.

Les deux aspects sont importants : une religion authentique est une affirmation d'absolu et un respect du relatif, des différences. Une religion qui se prend pour l'Absolu et qui, de ce fait, nie le relatif des humains et des cultures ou combat les différences, cette religion se nie elle-même comme religion, comme

1. Philosophe et théologien de formation, psychanalyste de profession, l'auteur s'intéresse particulièrement aux traditions orientales et aux relations entre religion et santé mentale. Vice-président du Centre d'Information sur les Nouvelles Religions, il a publié, chez Fides (collection Rencontres d'aujourd'hui), *Un Souffle de Silence. Méditation bouddhique. Esprit chrétien* (1987) et *Folies ou Thérapies ? Regard clinique sur les nouvelles religions* (1989).

ouverture : se prenant pour Dieu ou l'Absolu, elle cesse d'être le chemin qui conduit à Dieu et à l'Absolu. On pourrait se réjouir si quelques chefs religieux commençaient à se rappeler cela et si, de ce fait, nos actuelles rencontres oecuméniques étaient plus que des ouvertures condescendantes envers ceux qui n'ont pas encore trouvé la lumière, notre lumière.

Le modèle d'Assise

C'est à Assise que Jean-Paul II avait invité les représentants des grandes religions du monde à prier pour la paix. Assise, même si elle s'est couverte de basiliques somptueuses, reste, dans le christianisme occidental, le lieu symbolique de la pauvreté, du dépouillement, de la contestation. Tout en restant fidèle à l'Église, François en contesta la grandeur, la richesse et le pouvoir mondains. Il a fait en quelque sorte d'Assise l'anti-Rome et de lui-même l'anti-Pape, au sein même d'une Église dont il aime même ce qu'il en contestait.

Est-ce un hasard si Assise devient ainsi le lieu symbolique de la rencontre entre les grandes religions ? N'est-ce pas justement en se contestant sans cesse de l'intérieur, en contestant leur goût du pouvoir, de la conquête et de la richesse, que les religions pourront s'ouvrir à Dieu et à tous, qu'elles pourront devenir, au-dedans et au-delà de leurs particularismes, des ferments d'une paix qui soit le reflet de l'amour et de la compassion, de l'Absolu sans nom, sans forme, sans frontières, dont toutes elles se réclament, et auquel elles donnent, il le faut bien, un nom et un visage ?

Les religions sont humaines. À ce titre, elles ont besoin de lieux de culte, de porte-parole, de fonctionnaires, de moyens financiers. Humaines, elles ne seront jamais exemptes de névrose, de bassesse ou, si l'on veut parler ainsi, de péché. Si cela est inévitable, on peut cependant au moins souhaiter qu'elles l'admettent, qu'elles s'en repentent. Cela leur permettra aussi de pardonner aux autres, qui sont tout aussi humains et tout aussi pécheurs, et de ne pas les considérer simplement comme des démons à abattre ou à déloger, *manu militari*... ou avec diplomatie, comme si eux, à cause de leur différence, n'avaient pas le droit de n'être pas parfaits.

Pendant des siècles, les chrétiens, puis les catholiques, ont répété : « hors de l'Église, point de salut ». Encore aujourd'hui, la plupart des chrétiens croient que le Christ est le seul sauveur universel et que tous les hommes et femmes de bonne volonté sont des chrétiens qui s'ignorent. Les musulmans ont repris le slogan « hors de l'Islam point de salut », puis, après l'avoir mis en veilleuse, y reviennent aujourd'hui de plus belle. Plus subtils dans leur superbe tranquillité, les adeptes de l'hindouisme disent que celui-ci n'est pas *une* religion, mais l'« essence même de toute religion ». Les bouddhistes se veulent la fine fleur « non dualiste » de l'éveil religieux, offerte à ceux-là seuls qui au cours de leurs vies antérieures ont accumulé beaucoup de mérites et de « bons karmas ». Eux non plus n'hésitent pas à dire que les saints de toutes les religions sont des hindous ou des bouddhistes qui s'ignorent et qui atteignent l'« éveil » sans le savoir.

N'y a-t-il pas dans cette façon *inclusiviste* de considérer tous les saints, voire tous les hommes et femmes de bonne volonté, comme des hindous, des bouddhistes ou des chrétiens « implicites », une superbe arrogance et un profond mépris des autres traditions religieuses, arrogance ou mépris qui rendent tout vrai dialogue impossible ?

Au-delà des bonnes intentions

Toutes ces affirmations partent de bonnes intentions, de la fascination envers la tradition, envers le fondateur et envers la voie qu'il a tracée. Mais toutes ces affirmations sont potentiellement fanatiques et éventuellement sources d'incompréhension, de querelles, de divisions, de haine, voire de guerres plus ou moins saintes.

Les religions ne sont pas toutes bonnes. Certaines sont mauvaises, aliénantes, voire perverses. Certains fondateurs et leaders de religion sont névrosés, obsessionnels, hystériques, maniaques ou paranoïaques. De cela le catalogue des 800 groupes religieux existant actuellement au Québec nous fournit de nombreux exemples. Bien qu'utiles contestations des religions qui se pensent éternelles et se veulent immuables, mais elles-mêmes dépourvues d'une élémentaire sagesse, plusieurs « nouvelles religions » ne feront pas long feu.

Mais quand on est en présence des quelques grandes traditions qui font vivre l'humanité depuis des millénaires, on peut leur donner le bénéfice du doute et penser qu'elles sont toutes, dans leur intention, vraies, bonnes, salvatrices et pacifiques. Il n'est cependant pas sûr que les membres de ces religions soient dotés de toutes les qualités que leur Livre ou leur Maître mettent de l'avant. De plus, l'histoire n'enseigne-t-elle pas que dès qu'une religion devient une organisation, une « Église », elle perd de son sublime et devient pécheresse ? Le judaïsme contemporain semble avoir bien compris cela. Karl Barth et le courant évangélique aussi, qui nous ont heureusement rappelé qu'aucune religion ne sauve.

Certes, il est bon que les grandes religions aient l'occasion, comme avec les Franciscains en octobre, de se rappeler et de nous rappeler leurs bonnes intentions. Mais pour aller au-delà de celles-ci, il importe que les grandes religions reconnaissent aussi le mal et la souffrance qu'elles causent souvent par leur dogmatisme ou leur goût du pouvoir ; qu'elles reconnaissent également leurs limites, en adoptant un universalisme qui signifie l'ouverture à tous plutôt que la conscription de chacun ; et qu'elles poursuivent une sérieuse réflexion théologique sur les rapports entre grandes religions².

Jusqu'ici, les religions se sont toutes dites universelles parce qu'elles étaient englobantes, chacune voulant inclure, dans sa vision et dans sa voie, le tout de l'homme et tous les hommes. Désormais, me semble-t-il, et probablement jusqu'à la fin des temps, ce qui fera qu'une religion sera « grande » sera sa capacité de dialoguer, c'est-à-dire d'écouter, de respecter et de témoigner, sans désir de convertir ou de conquérir.

Plutôt que de s'ignorer ou de se caricaturer l'une l'autre, les religions pourraient consacrer leurs énergies à la seule tâche qui ait quelque importance aujourd'hui : sauver l'être humain de ce qui le détruit. Les germes de mort de l'humanité ne sont pas les autres grandes religions, mais plutôt le matérialisme, la concupiscence, l'injustice, le fanatisme et la violence. Ces vrais péchés se trouvent dans le cœur le plus souvent inconscient de l'homme, dans les États, ou au sein des religions elles-mêmes : notre énergie ne suffirait pas seule à les y déloger.

Des siècles de tradition religieuse authentique et profonde sont indispensables pour nous donner l'énergie et le courage nécessaires pour affronter cette tâche... ■

2. Ce champ de réflexion est, nous dit-on, encore quasi inexistant dans nos facultés de théologie.

en bref

Tous ceux et celles qui ont la « passion de l'unité du corps du Christ » en voient la preuve vivante dans la **communauté de Taizé**. Ce petit village de Bourgogne (France), devenu la capitale de l'œcuménisme, accueille chaque année des dizaines de milliers de jeunes du monde entier, partisans de la réconciliation. À Taizé, qui fête ses cinquante ans, des chrétiens se sont organisés pour, selon les mots du fondateur suisse le frère Roger Schutz, ne jamais prendre leur parti « du scandale de la séparation des chrétiens, confessant tous si facilement l'amour du prochain, mais demeurant divisés ». (*L'Express*)

Le mouvement Desjardins fête ses 90 ans. Dans son numéro d'automne 90, la revue *Forces* rassemble une série de témoignages de diverses personnalités qui honorent cette vénérable institution. « Géant bien québécois » pour Pierre Péladeau ou « Force des pauvres » pour Julien Harvey, le **mouvement Desjardins**, par son histoire, son éthique de solidarité et sa nature coopérative et communautaire, représente profondément notre société avec sa culture. Malgré le gigantisme de Desjardins, les valeurs du fondateur sont toujours vivantes. À l'heure où l'automatisation des guichets a favorisé la mise à pied d'une partie du personnel des banques, le mouvement a au contraire accru le nombre de ses employés, qu'il a réorientés vers la création et l'amélioration de ses services.

Le dernier rapport de synthèse du **Conseil économique du Canada** (CÉC) porte sur la stratégie du « développement local ». Le document évalue la portée d'expériences et d'initiatives provenant de la base. Celles-ci démontrent que ce ne sont pas nécessairement les programmes issus des paliers élevés du gouvernement qui sont les plus efficaces. Le Conseil reconnaît que l'approche du développement local peut revitaliser l'économie de plusieurs localités éloignées, mais ne fournit pas de réponse sur la meilleure façon de coordonner les interventions des trois niveaux de gouvernement. Il recommande cependant que les mécanismes d'aide soient le plus libres possible de toute intervention bureaucratique et que les municipalités maintiennent « les rapports permanents et directs les plus serrés avec les ODL » (Organismes de développement local). (*Au Courant*, CÉC, vol. 11 no 1)

Le 13 décembre 1988, la Conférence religieuse du Québec (CRC-Q) présentait à M. Robert Bourassa un mémoire sur l'appauvrissement au Québec. Pour faire suite à ce mémoire et devant l'aggravation visible de la situation, la CRC-Q prévoit cette année mettre sur pied une vaste action concernant l'**analphabétisme**. Toutes les communautés religieuses seront mises à contribution. L'on sait que 28 % de la population au Québec, soit 1 370 000 personnes sont des analphabètes (1/3 complets, 2/3 fonctionnels) et que l'analphabétisme est à la fois cause et effet de la pauvreté qui sévit. L'initiative de la CRC-Q, prévue pour décembre 90, se fera en collaboration avec l'ICÉA, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, et d'autres groupes qui s'intéressent aussi à l'éducation populaire. À suivre !

« Sur la place » est le titre du nouveau magazine religieux diffusé à CF-Câble TV et à Vidéotron, le lundi à 21 h, au canal communautaire. Il vise à montrer « la vie religieuse et l'expérience morale des hommes et des femmes d'aujourd'hui ». L'archevêque de Montréal, monseigneur Jean-Claude Turcotte, s'est adressé aux producteurs en ces termes : « Je souhaite que le plus grand nombre possible d'organismes puisse se joindre à vous pour relever le défi et donner à l'Église d'ici une voix populaire... » **Sur la place** est le fruit d'un travail d'équipe entre le Service de presse de l'archevêché de Montréal, le Centre Saint-Pierre, les Éditions Paulines et les services de production Auvidec.

La Fédération canadienne des sciences sociales vient de classer un essai de **Jacques Grand'Maison**, « Symbolique d'hier et d'aujourd'hui », comme l'une des dix meilleures publications en sociologie depuis les 50 dernières années. Il est remarquable que cet essai, publié en 1974, ait su si bien résister à l'épreuve du temps et qu'on en reconnaisse le mérite, alors que l'enseignement des sciences sociales est l'objet d'une profonde réévaluation (voir, entre autres, le *Rapport Maheu*). Jacques Grand'Maison est à la fois prêtre, théologien et sociologue. Professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal et à l'Institut de pastorale des Dominicains, il a publié plus de quarante volumes. Il dirige actuellement une équipe de recherche en sociologie, dans le diocèse de Saint-Jérôme. Gens du pays, nous avons en lui un allié indéfectible !

CES DÉCHETS DONT NUL NE VEUT

La **Commission Charbonneau** a finalement remis son rapport. Créée le 18 décembre 1988, suite à l'incendie de BPC de Saint-Basile, la commission spéciale du BAPE a connu un parcours mouvementé. On se souviendra que le président du BAPE, monsieur Victor Goldbloom, avait pratiquement dû démissionner de son poste quand la ministre du temps, madame Lise Bacon, avait rendu publique une lettre dans laquelle monsieur Goldbloom disait sa réticence à mener une opération de consultation vraiment ouverte au public.

En juillet 1989, la Commission était confiée à monsieur Yvon Charbonneau, assisté de quatre commissaires : Marcel Dulude, François Lalande, André Délisle et Johanne Gélinas. Le rapport a été remis au ministre le 14 septembre 1990 et rendu public le 10 octobre. Il s'agit d'un fort document de 491 pages (153 recommandations) : **Les déchets dangereux. Une gestion environnementale** (diffusé par le BAPE et l'éditeur du Québec au prix de 30,00\$).

On ne peut, dans un bref billet comme celui-ci, rendre compte d'un travail aussi complet et aussi impressionnant. Pour aller au plus court, je ferai quatre remarques.

La Commission Charbonneau constituait **un cas d'école** pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui est plus équipé pour enquêter sur des projets précis que pour élaborer des politiques générales. Il n'y a aucune commune mesure entre les moyens humains et financiers de cette commission et les travaux courants du BAPE. Les circonstances ont forcé la Commission Charbonneau à innover constamment et on doit estimer qu'elle a bien accompli sa tâche.

La Commission Charbonneau a largement et heureusement dépassé son mandat, qui consistait à rechercher des solutions plutôt ponctuelles, au profit d'une définition globale d'une politique de gestion et d'une intervention d'ensemble sur toute la question des déchets dangereux. La Commission a davantage produit **un rapport d'études** qu'un rapport d'enquête. Cela est clair dans la méthode utilisée, ainsi que dans le ton toujours modéré du document.

Même si la Commission utilise des termes fort civilisés, **la situation** est nettement pire que ce que l'on pensait. Si le rapport dit beaucoup de choses et donne un nombre considérable d'informations, la situation se caractérise surtout par l'ignorance. Le ministère de l'En-

vironnement du Québec évalue à 400 000 tonnes par année la production de déchets dangereux au Québec ; la Commission fixe son estimation à 1 300 000 t/a, opinion encore très optimiste, puisque l'Ontario admet en produire 4 millions de tonnes par année. De ce 1 300 000 tonnes, 780 000 tonnes seraient gérées sur les lieux mêmes, sans contrôle réel du ministère de l'Environnement. La Commission estime la quantité de déchets à prendre en charge à 626 000 t/a (il y a un jeu d'importation et d'exportation), mais en réalité on ignore totalement ce qui arrive à 368 000 tonnes de déchets !

Bref, une **faillite monumentale**. Le ministère n'arrive pas à faire son travail (ressources trop rares, juridictions difficiles, manque manifeste de volonté politique) et les producteurs de déchets se conduisent d'une manière parfaitement irresponsable. La Commission n'a malheureusement pas donné d'indications sur les circuits clandestins des déchets. Il faudra, pour clarifier ce point, bien plus que de la bonne volonté.

Le rapport de la Commission est technique et élaboré. Il recommande toute une série de modifications réglementaires et propose **un plan intégral** de gestion comprenant, entre autres, des sociétés régionales, une Régie des déchets dangereux chargée d'appliquer le règlement sur les déchets dangereux, des mandats de recherches à la société RECYC et un élargissement du mandat de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) (chapitre 4). Le chapitre 5 fait, dans une série de monographies, l'examen des catégories de déchets et le chapitre 6 propose un plan d'action pour une reprise en main d'ici 1996.

Malgré les nombreuses remarques de détail ou même la contestation de certaines approches que l'on pourrait formuler à l'égard du rapport Charbonneau, il s'agit d'**un document majeur** d'une extrême importance, qu'il faut étudier, scruter, discuter, en privé comme en public. Les premières remarques du ministre Paradis, un mois après avoir reçu le rapport, laissant entendre qu'il accepterait les recommandations sur l'éducation alors qu'il élude le reste (c'est-à-dire l'essentiel), montrent bien la veulerie du Gouvernement dans ce dossier. Le rapport Charbonneau risque la tablette. C'est le devoir de ceux et celles qui s'intéressent à l'environnement de le relancer dans l'opinion publique.

André Beauchamp

Lectures

Alain Beaulieu : *Convertir les fils de Caïn*

Coll. : *Crise de prophétisme hier et aujourd'hui*

France Vézina : *Osther, le chat criblé d'étoiles*

Hervé Carrier : *Évangélisation et développement des cultures*

Convertir les fils de Caïn

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'étude récemment parue d'Alain Beaulieu sur les stratégies d'évangélisation des Jésuites dans la première moitié du XVII^e siècle. Ils s'intéressaient alors aux populations nomades algonquines et montagnaises. En plus de tout ce qu'on peut apprendre de passionnant sur le mode de vie des Indiens à l'époque et sur la sagacité de leur esprit, cette étude s'avère d'une utilité particulière après la crise autochtone de l'été. On y retrouve la tendance à juger négativement les traits culturels des autres peuples qui nous surprennent et nous gênent, et les malentendus qui s'ensuivent...

Constamment appuyé de citations savoureuses, empruntées aux *Relations* du P. Paul Lejeune et autres écrits de l'époque, l'auteur montre les Jésuites convaincus de la déficience, voire de l'inspiration maléfique des usages culturels qui rendent les Indiens réfractaires à leur prédication. « Leur vie errante est un grand empêchement à la vertu » (p. 83). Si la fierté naturelle, un sens vif de la

liberté portent les Indiens à offrir des compensations plutôt qu'à punir un coupable, ils ont un faible sens de la justice : « comme ils n'ont ni lois, ni police, aussi n'ont-ils aucune ordonnance qui concerne le service de cette nature supérieure, chacun fait comme il l'entend » (p. 85). D'ailleurs, « la passion les porte, plutôt que la raison » (p. 65).

Aussi, faut-il agir davantage sur l'imagination et le sentiment, par la crainte « avant-courcière de la foi dans ces esprits barbares » (ibid.). C'est pourquoi, pendant des années, les Jésuites tenteront, sans succès durable, de réunir quelques familles dans les « réductions » pour les sortir de leur milieu culturel. D'autres facteurs contribueront à l'échec, comme l'absence d'une structure commerciale qui aurait rendu l'agriculture aussi rentable que le commerce des fourrures. Finalement, les Jésuites devront opter pour des équipes volantes qui suivent les Indiens dans leurs déplacements.

Il y a quelque chose de tragique à voir des hommes totalement dévoués à leur cause, pris dans toutes ces difficultés de langue, de contact, et déconcertés par le comportement inattendu des Indiens, compter parfois, comme en désespoir de

cause, sur les moyens les plus étrangers à la prédication (par exemple, on paie plus cher les fourrures des convertis, etc.).

Cette tendance des Jésuites à parer aux dispositions culturelles contraires à leur approche, plutôt qu'à y chercher des ouvertures possibles à la foi, va résister, à cette époque, aux observations les plus suggestives des Indiens : « On ne voit pas d'hommes si bons comme tu dis qui voudraient prendre la peine de nous secourir sans espoir de récompense, et d'employer tant d'hommes pour nous aider sans rien prendre de nous ; si tu faisais cela, ajouta-t-il, tu arrêteras la plupart des Sauvages et ils croiraient tous à tes paroles » (p. 69). Et un Montagnais observe, non sans à-propos : « Vous autres, allez-y donc (au paradis chrétien) à la bonne heure ; chacun aime sa nation, pour moi, j'irai trouver la mienne » (p. 106).

Pourtant, « le but ultime des Jésuites ne semble... pas avoir été de remodeler les Amérindiens nomades à l'image des paysans européens (...) La fonction religieuse (endoctrinement) et politique (mise en place d'un appareil de contrôle et de répression) domine largement, semble-t-il, dans la réduction ». Et, dans

cette forme d'organisation, « les Jésuites élaborent en somme un programme qui réserve une place à l'économie traditionnelle » (le commerce des fourrures) (p. 88).

Bref, on rencontre beaucoup de choses étonnantes dans ce livre. Mais notre étonnement lui-même, à près de quatre siècles de distance, n'est-il pas une autre façon de méconnaître une époque différente, en la rapportant à nos préoccupations actuelles ? ■

Roger Marcotte

Crise de prophétisme hier et aujourd'hui

Nous côtoyons les gens sans toujours prendre conscience de la signification de leur vie, de leur oeuvre, de leur présence à nos côtés. Depuis trente ans, Jacques Grand'Maison fait partie de notre paysage, collabore sans répit à l'interpellation de notre milieu et pose, à travers un travail inlassable et une oeuvre écrite imposante, le regard tenace et amoureux du prophète. En témoignage à la présence importante de Jacques Grand'Maison à la Section des études pastorales de l'Université de Montréal, celle-ci organisait l'an passé (5,6,7 octobre 1989) un colloque sur l'itinéraire de Jacques Grand'Maison et la signification de son oeuvre dans notre histoire.

Le livre nous offre les actes de ce colloque, vingt-quatre contributions de longueurs inégales regroupées autour de quatre pôles : éthique, politique et idéologie ; Église et christianisme ; culture et société ; famille et éducation ; ainsi qu'une communication percutante de Jacques Grand'Maison lui-même : « Discerner les requêtes prophétiques ».

On ne peut pas convenablement ici

résumer, analyser, critiquer un volume aussi divers et d'une telle ampleur. Mais on ne peut non plus taire cette parution tant elle est importante. Il me semble que le livre est une belle réussite et permet d'atteindre deux objectifs : connaître l'oeuvre de Grand'Maison en intuitionnant mieux l'homme derrière l'oeuvre, et comprendre l'itinéraire du peuple québécois.

L'oeuvre de Grand'Maison est touffue, plurielle, complexe et, admettons-le, souvent difficile à lire en raison de son aspect déroutant et de la disparité des niveaux de langage. Peu de gens n'en ont jamais lu, mais très peu aussi l'ont lu en entier. Mais ici, plusieurs intervenants ont relu l'oeuvre de Grand'Maison et nous en proposent des interprétations toujours éclairantes et critiques, parfois sévères. Je signale en particulier celles de Gregory Baum sur l'idéologie, de Louis O'Neill sur le politique, de Guy Lapointe sur la culture. Cette relecture empathique permet de retrouver l'unité et la cohérence de l'oeuvre. Il me semble que ce qui ressort est la dimension prophétique de cette oeuvre. Plus que le sociologue, le théologien ou le pasteur, c'est le prophète qui explique Grand'Maison. On comprend mieux son courage, parfois ses ruptures et sa solitude.

L'oeuvre de Grand'Maison est également un miroir de notre histoire collective. On se rend compte à quel point Grand'Maison a touché presque tous les aspects de notre vie collective et est, dans sa vie, comme le résumé de notre révolution tranquille. Les nombreuses contributions sur l'idéologie (Dumont), l'éthique (Bourgeault), les tiers (Turcot) la communication (Létourneau), le féminisme (Bertrand), la crise culturelle (Brisbois), le système d'éducation (Delorimier), la famille (Gauthier et Lizée) permettent de mieux comprendre la société québécoise dans son devenir.

Un portrait très stimulant même si, de temps en temps, les résumés des interventions des participants au colloque montrent que certains ont parfois trouvé

le tableau un peu déprimant. Il convient aussi de signaler deux contributions importantes de témoins européens : Jean Rémy, sur le christianisme et la postmodernité et Georges Duperray, sur Évangile et culture dans la France de 1989.

Au total, un livre important pour se comprendre soi-même et mieux comprendre Grand'Maison. Quant à aimer Grand'Maison, le livre n'était pas nécessaire. Nous l'aimions déjà. Mais il était bon de rendre ainsi hommage à un travailleur acharné de notre Église. ■

André Beauchamp

Osther, le chat criblé d'étoiles

Pour une fois, la bande-annonce n'est pas un truc d'éditeur : « langue acide, jubilante, intensive et provocante ». France Vézina, rockeuse, connaît bien les chats, la mort, les atomes, la galaxie, l'inceste, Laborit et Foglia. Son Alice est tout simplement terrifiante. Une adolescente, presque une enfant, assiste à l'effondrement du monde : son père, abandonné du jour au lendemain par sa femme Zoé, tombe en catalepsie. Elle aime ce père à mourir, puis le déteste, le hait de se laisser mourir à travers les canettes de bière. Elle hait sa mère de toutes ses forces, puis admire, envie, aime cette folle qui a tout quitté pour essayer de vivre sa folie de vivre. Elle martyrise un petit frère, lit des dictionnaires, et circule dans une cuisine parmi des rêves de nébuleuses.

Je ne raconte pas l'histoire, ce serait trahir Alice, qui est beaucoup plus qu'Alice. Voilà donc en effet un monstre doux, un ouragan contenu, une croyante sauvage, un « clone » pas possible fait de

AVIS À NOS LECTEURS

À partir du 1er janvier 1991, nous devons réajuster nos prix pour tenir compte à la fois de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente (élargie) du Québec (TVQ)

douceur, de couteaux tirés et d'appels d'air. Une bouillie atomique aux retombées vénéneuses – elle nous regarde, et on se sent nu.

Elle est moi, vous, tout le monde, si tout le monde se laissait aller...

Elle hérissone tous azimuts, mais sous les piquants, le velours ; après la soie, la scie...

Vézina, c'est l'après-Ducharme : des héros jeunes, hyper-lucides, méchants (comme il convient), mais avec ce petit quelque chose en moins (ou en plus) qui rend le personnage finalement plus humain, moins coupé à la hache, plus riche de plus de contraires.

Nous avons appris depuis vingt ans que le monde n'est ni noir, ni blanc. Que le chaud et le froid parfois se mêlent, sans tiédeur. Que les méchants sont bons et les bons épouvantables – ce qu'omettait de dire le Ducharme de nos « sixties »...

Vézina arrive et déclare : le monde n'est pas net ! Alice est super-haïssable – puis émouvante. L'inceste du frère et de la soeur est beau, et impossible à prolonger – tragique. La liberté tue – et la famille aussi, et l'amour, le dés-amour, l'en-amour, le non-amour...

Il me faudrait dix pages (je viens de perdre une ligne !) pour annoncer ce qui vient, ce qui est là, partout, et qui lentement s'impose : des écrivains québécois de stature (d'emblée) internationale. Par la langue.

On ne le dira jamais assez : c'est la langue qui fait l'écrivain. Qui rachète la couleur locale obnubilante (du sacre à la Molson) par une vision, un rythme, un entrain modernes, c'est-à-dire ici : actuels. Une langue « clippée », une langue de vidéaste. C'est la langue qui à l'inverse réussit à faire croire à chaque lecteur de chaque pays que cela, cette page, cette image a été créée pour lui. Non, les écrivains d'ici n'ont plus à choisir entre écrire comme VLB, ou Charles Maurras...

L'an dernier il y a eu Mistral. Cette année, il y a Vézina (on a parlé de Hame-

lin, *La rage*, mais je ne suis pas d'accord : une pluie d'adjectifs ne font pas un écrivain...). On peut certes, à force de creuser la même ruelle montréalaise, réussir à être traduit en japonais, mais j'aime mieux, d'une part, que la ruelle soit sans nom, que les gens ne sacrent pas tout le temps, que la langue jubile en international ; j'aime mieux, d'autre part – et ceci est la conséquence de cela – les versions originales, sans sous-titres et d'emblée universelles – et que les traducteurs retournent au chômage...

J'aime que les chats de Vézina soient des tigrés de pure race qui ne s'encombrent pas d'avoir l'air québécois – et qui le sont pourtant, jusqu'à la peau des ongles...

Back to the future ! Vézina indique une voie : parler de tout avec ses tripes, jouer avec le soufre, le feu, une langue, et trouver, sans complexe aucun, le ton qu'il faut pour désigner la douleur, le désir, le bouillonnement des origines. Sans tabou. Sans romantisme. Sans cynisme. Sans faux-fuyant. Avec l'allégresse de qui sait devoir chevaucher sur 346 pages une longue, belle, et fine lame de rasoir – achetée chez Woolco ou Prismic, peu importe...

Je n'ai rien dit, je sais.

Je n'ai même pas parlé des jumeaux Zoé-Colomb – à vous donner envie d'être l'un, et l'autre... Puis les deux.

À la prochaine madame France ! ■

Richard Dubois

Évangélisation et développement des cultures

Si l'Église veut remplir pleinement sa mission, elle se doit d'être attentive à la réalité du monde d'aujourd'hui. Dans le passé de l'histoire

missionnaire, des erreurs d'aiguillage auraient pu être évitées si l'on avait eu une meilleure connaissance des cultures autochtones et si l'on avait eu plus de discernement à appliquer ce que l'on appelle l'inculturation.

Les problèmes abordés dans l'ouvrage sont des plus actuels. D'abord, la position de l'Église à l'heure du monde moderne et l'importance de Vatican II comme événement culturel. Ensuite la question de la modernité, question complexe avec ses progrès et ses contradictions, comme champ d'inculturation de l'Évangile. Ce qui nous amène à l'inculturation comme approche moderne de l'Évangile. Et le dernier chapitre de la première partie étudie le leadership religieux.

La deuxième partie s'attache à ce que j'appellerais les ombres de la culture : l'utopie du bonheur dans la culture de consommation, la société inhumaine (Orwell), l'incroyance et l'agnosticisme.

La troisième partie creuse le problème de l'éducation et de l'enseignement, un élément important dans l'inculturation.

Enfin une quatrième partie, qui retient notre attention, traite de la science, de l'art et de la religion comme catégories fondamentales de la culture.

Le Père Carrier, dans son ouvrage, met à profit une longue expérience dans le domaine universitaire, mais aussi sa spécialité de sociologue. C'est pourquoi l'on ne sera pas surpris de constater que l'auteur aborde la question de l'évangélisation des cultures et du développement culturel sous l'angle psychosociologique. Certes, cette vision comporte des limites, elle ne traite pas la question sous tous ses aspects, mais elle a l'avantage d'aborder des problèmes actuels.

L'étude apporte des orientations qui ouvrent des horizons nouveaux. Un effort pour amener l'Église et ses représentants à mieux cerner les conditions du monde moderne. ■

Jean-Paul Labelle

références

Alain Beaulieu, *Convertir les fils de Caïn. Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1990 ; 177 pages.

Crise de prophétisme hier et aujourd'hui. L'itinéraire d'un peuple dans l'oeuvre de Jacques Grand'Maison, Collection Héritage et projet 43, Montréal, Fides, 1990 ; 357 pages.

France Vézina, *Os ther, le chat criblé d'étoiles*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1990 ; 346 pages.

Hervé Carrier, *Évangélisation et développe-*

ment des cultures, Rome, Editrice pontificia universita gregoriana, 1990 ; 380 pages (s'adresser au SDCM, 8265 Drolet, Montréal H2P 2H6 Tél. : 388-1844 ou 382-3755).

tables de l'année 1990

AUTEURS

- ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC, Un peuple : 276.
- BAUM, G., L'industrie des médias : 104. Les théories de la postmodernité : 140.
- BEAUCHAMP, A., Un Plan vert envahissant ? : 213. Trouver Dieu en ville ? : 240. À propos d'un jeu éducatif : 251. L'environnement au quotidien : 283. Ces déchets dont nul ne veut : 315.
- BELANGER, L., Autonomie financière des femmes et patriarcat. Crise de l'État-providence : 46.
- BLAIS, M., L'Église polonaise : 21.
- BOUDREAULT, P.-W., Un symbole pour la société postmoderne. Anse-Saint-Jean : 279.
- BOYER, G., Autonomie financière des femmes et patriarcat. Crise de l'État-providence : 46.
- BRIEN, P., Sous le signe de la participation populaire. Les ONG africaines : 174.
- BROUSSEAU, F., L'Église polonaise : 21.
- CARBONELL de MASY, R. (entretien par C.J.), Le Brésil : 57.
- CASTEL, R. (entretien par J.G. et M.P.), À propos de la désinstitutionnalisation. Les « nouvelles pauvretés » : 51.
- CASTONGUAY, C. (entretien par J.H., H.S., G.T.), La santé au Québec. Gérer autrement : 177.
- CLEARY, B., L'urgence d'un nouveau contrat social : 299.
- CÔTÉ, C., Une hirondelle... fait-elle le printemps ? Le Sud-Ouest de Montréal : 84.
- CREE, M., « Miroir, miroir, dis-moi... » : 304.
- CYR, M.-F., Ce que disent les livres de la télévision et des quotidiens. Discours sur nos médias : 109.
- DANDURAND, P., Le dégel des frais de scolarité : 217.
- DENIS, S., Le retour aux deux solitudes : 88.
- DUMONT, F., Pourquoi le nationalisme ? : 267.
- ELLACURIA, I., Cinquième centenaire de l'Amérique latine. Découverte ou dissimulation ? : 119.
- GALLOPIN, G., Rapport écologique sur notre planète : 247.
- GAUDET, L., Quatre ans de régime Aquino : 90.
- GAUDREAU, L., Compte à rebours pour une société violente ? : 11.
- GERMAIN, A., La culture de la ville : 233.
- GIGUÈRE, J., Après l'effritement des modèles. La militance sociale : 147.
- GIROUX, G., Le droit d'être informé : 80.
- HAMEL, P.-J., En vert et contre toute verdolâtrie ! Des villes plus écologiques : 237.
- HAMELIN, L.-E., Au niveau culturel. L'inéquation persistante : 297.
- HARVEY, J., Une hirondelle... fait-elle le printemps ? Le Sud-Ouest de Montréal : 84. Le catéchisme pour l'Église universelle : 149. Les Jésuites et l'inculturation : 203. Contraindre les théologiens ? : 245. Vouloir l'identité québécoise : 266. Identité québécoise et nationalisme : 273. Être Amérindiens au Québec : 296. Réveil mondial des autochtones : 303.
- JUTRAS, F., Comment des théologiens d'ici inculturent la foi. Une façon de vivre : 207.
- KARAM, G., Pour une insertion harmonieuse des immigrants. Une politique d'intégration active : 270.
- LACOURCIÈRE, J., À la redécouverte d'un peuple : 305.
- LAROCHELLE, G., La technique et la « vertu » : 181.
- LAROSE, R., Les informations télévisées : un nouveau modèle en gestation. L'effet spectacle : 112.
- LEBOEUF, F., Quatre ans de régime Aquino : 90.
- LEMIEUX, R., Croyances et postmodernité : 144.
- LÉVEILLÉE, J., « Habiter Montréal » : version fiscale ou sociale ? : 214.
- LEVER, Y., Festival des films du monde 1990. Le cinéma de la glasnost : 277.
- MARCOTTE, R., Du social au communautaire : 138.
- MAESSCHALCK, M., Les Jésuites et l'inculturation : 203.
- MBONIMPA, M., Les dictatures assiégées : 169.
- McBANE, M., Vu d'Ottawa. La pensée cachée des technocrates : 82.
- MEUNIER, E.-M., Croyances et postmodernité : 144.
- MORISSETTE, F., L'autre côté de la violence : 8. La nouvelle donne en Europe : 183.
- NDIAYE, M., La participation populaire au développement africain : 171.
- PAIEMENT, G., La faim à Montréal : 54. L'histoire qui se fait sans nous : 71. Une étude de cas. L'Abitibi comme miroir : 72. Un outil d'analyse sociale. La dynamique sociale disparue : 74. À propos des municipalités. Des tablettes garnies : 78. Culture et foi : l'art de discerner : 202.
- PARRAZELLI, M., Le supermarché des services sociaux : 77.
- PEELMAN, A., Des peuples spirituels : 307.
- PELLETIER, P., François de Montréal : 311.
- RABOY, M., Les médias québécois à l'heure de la marchandisation. Qui contrôle quoi ? : 105.
- RICHARD, J.-P., État de besoin ici, état de siège là-bas ! : 14.
- ROCHER, F., Le retour aux deux solitudes : 88.
- SADER, H., Le salaire de la peur : 41.
- Pétro-poker : 309.
- SCHNEIDER, J.O. (entretien par C.J.), Le Brésil : 57.
- TARDIF, F., Le Sida et le tiers monde : 153.
- L'accouchement de la démocratie : 168. La ville : attraits, peurs et défis : 232.
- TRUDEL, L., Le commerce des médias : 115.
- TURCOT, G., Des jeunes dans la tourmente : 9.
- Haro sur les politiques sociales : 40. Pratiques féministes et Évangile : 210.
- VAILLANCOURT, J.-G., De la Révolution tranquille à la révolution non violente : 25.
- VAN LUNEN CHENU, M.-T., Audaces et limites de l'oecuménisme : 185.

africain, M.N. : 171. Sous le signe de la participation populaire. Les ONG africaines, P.B. : 174.

- APPAUVRISSMENT/DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL – L'histoire qui se fait sans nous, G.P. : 71. Une étude de cas. L'Abitibi comme miroir, G.P. : 72. Un outil d'analyse sociale. La dynamique sociale disparue, G.P. : 74. Le supermarché des services sociaux, M.P. : 77. À propos des municipalités. Des tablettes garnies, G.P. : 78. Le droit d'être informé, G.G. : 80. Vu d'Ottawa. La pensée cachée des technocrates, M.M. : 82. Une hirondelle... fait-elle le printemps ? Le Sud-Ouest de Montréal, J.H. et C.C. : 84. Un symbole pour la société postmoderne. Anse-Saint-Jean, P.-W.B. : 279.
- AUTOCHTONES – Être Amérindiens au Québec, J.H. : 296. Au niveau culturel. L'inéquation persistante, L.-E. H. : 297. L'urgence d'un nouveau contrat social, B.C. : 299. Réveil mondial des autochtones, J.H. : 303. « Miroir, miroir, dis-moi... », M.C. : 304. À la redécouverte d'un peuple, J.L. : 305. Des peuples spirituels, A.P. : 307.
- CINÉMA – Festival des films du monde 1990. Le cinéma de la glasnost, Y.L. : 277.
- COMMUNICATIONS, MÉDIAS – Le droit d'être informé, G.G. : 80. L'industrie des médias, G.B. : 104. Les médias québécois à l'heure de la marchandisation. Qui contrôle quoi ?, M.R. : 105. Ce que disent les livres de la télévision et des quotidiens. Discours sur nos médias, M.-F.C. : 109. Les informations télévisées : un nouveau modèle en gestation. L'effet spectacle, R.L. : 112. Le commerce des médias, L.T. : 115.
- ÉCONOMIE – Les médias québécois à l'heure de la marchandisation. Qui contrôle quoi ?, M.R. : 105. Pétro-poker, H.S. : 309. (voir aussi Appauvrissement)
- ÉGLISES ET RELIGION – L'Église polonaise, F.B. et M.B. : 21. De la Révolution tranquille à la révolution non violente, J.-G.V. : 25. Croyances et postmodernité, R.L. et E.-M.M. : 144. Le catéchisme pour l'Église universelle, J.H. : 149. Audaces et limites de l'oecuménisme, M.-T. van L.C. : 185. Trouver Dieu en ville ?, A.B. : 240. Contraindre les théologiens ?, J.H. : 245. Des peuples spirituels, A.P. : 307. François de Montréal, P.P. : 311. (voir aussi Inculturation)
- ENVIRONNEMENT – Un Plan vert envahissant ?, A.B. : 213. En vert et contre toute verdolâtrie ! Des villes plus écologiques, P.-J.H. : 237. Rapport écologique sur notre planète, G.G. : 247. À propos d'un jeu éducatif, A.B. : 251. L'environnement au quotidien, A.B. : 283. Ces déchets dont nul ne veut, A.B. : 315.
- FEMMES – Autonomie financière des femmes et patriarcat. Crise de l'État-providence, G.B. et L.B. : 46. Pratiques féministes et Évangile, G.T. : 210.
- INCULTURATION DE LA FOI – Culture et foi : l'art de discerner, G.P. : 202. Les Jésuites et l'inculturation, J.H. et M.M. : 203. Comment des théologiens d'ici inculturent la foi. Une façon de vivre, F.J. : 207. Pratiques féministes et Évangile, G.T. : 210.
- JEUNES – Des jeunes dans la tourmente, G.T. : 9. Le dégel des frais de scolarité, P.D. : 217.
- NATIONALISME – De la Révolution tranquille à la révolution non violente, J.-G.V. : 25. Le retour aux deux solitudes, S.D. et F.R. : 88. Vouloir

MATIÈRES

(Voir aussi
FACE À L'ACTUALITÉ)

- AFRIQUE – L'accouchement de la démocratie, F.T. : 168. Les dictatures assiégées, M.M. : 169. La participation populaire au développement

volume 50, numéros 557 à 566

- l'identité québécoise, J.H. : 266. Pourquoi le nationalisme ?, F.D. : 267. Pour une insertion harmonieuse des immigrants. Une politique d'intégration active, G.K. : 270. Identité québécoise et nationalisme, J.H. : 273. Un peuple, A.E.Q. : 276.
- POLITIQUES SOCIALES** – Haro sur les politiques sociales, G.T. : 40. Le salaire de la peur, H.S. : 41. Autonomie financière des femmes et patriarcat. Crise de l'État-providence, G.B. et L.B. : 46. Une entrevue avec Robert Castel. À propos de la désinstitutionnalisation. Les « nouvelles pauvretés », J.G. et M.P. : 51. La faim à Montréal, G.P. : 54. Une entrevue avec Claude Castonguay. La santé au Québec. Gérer autrement, J.H., H.S., G.T. : 177. « Habiter Montréal » : version fiscale ou sociale ?, J.L. : 214.
- POSTMODERNISME** – Du social au communautaire, R.M. : 138. Les théories de la postmodernité, G.B. : 140. Croyances et postmodernité, R.L. et E.-M.M. : 144. Après l'effritement des modèles. La militance sociale, J.G. : 147.
- QUESTIONS INTERNATIONALES** – État de besoin ici, état de siège là-bas I, J.-P.R. : 14. L'Église polonaise, F.B. et M.B. : 21. Une entrevue avec José Odelso Schneider et Rafael Carbonell de Masy. Le Brésil, C.J. : 57. Quatre ans de régime Aquino, L.G. et F.L. : 90. Cinquième centenaire de l'Amérique latine. Découverte ou dissimulation ?, I.E. : 119. Le Sida et le tiers monde, F.T. : 153. La nouvelle donne en Europe, F.M. : 183. Pétro-poker, H.S. : 309. (voir aussi **Afrique**)
- QUESTIONS MUNICIPALES** – La faim à Montréal, G.P. : 54. À propos des municipalités. Des tablettes garnies, G.P. : 78. « Habiter Montréal » : version fiscale ou sociale ?, J.L. : 214.
- QUESTIONS SOCIALES** – Le Sida et le tiers monde, F.T. : 153. La technique et la « vertu », G.L. : 181. (voir les titres plus spécifiques)
- SYNDICALISME** – Après l'effritement des modèles. La militance sociale, J.G. : 147.
- VILLE, CULTURE** – La ville : attrait, peurs et défis, F.T. : 232. La culture de la ville, A.G. : 233. En vert et contre toute verdolâtrie ! Des villes plus écologiques, P.-J.H. : 237. Trouver Dieu en ville ?, A.B. : 240. (voir aussi **Inculturation**)
- VIOLENCE** – L'autre côté de la violence, F.M. : 8. Des jeunes dans la tourmente, G.T. : 9. Compte à rebours pour une société violente ?, L.G. : 11. État de besoin ici, état de siège là-bas I, J.-P.R. : 14.
- maines, A.B. : 68. Le Conseil de presse en crise, M.-F.C. : 262. Un demi-siècle de *Relations*, G.T. : 291.
- ÉCONOMIE** – Le pouvoir fédéral de dépenser, T.D. : 100. Où ira l'aide canadienne ?, P.B. : 134. Médecine douce contre l'inflation, P.F. : 228.
- ÉGLISES ET RELIGION** – Une âme pour l'Europe, J.H. : 5. Avant le rassemblement oecuménique mondial : Les femmes entre elles, M.-T. van L.C. : 101. Le temps des aveux, G.T. : 131. Notre Chenu à nous, M.G. : 135. Partenaires à part entière, D.R. : 166. L'appel des théologiens, G.T. : 263.
- ENVIRONNEMENT** – Les communications et la gestion des déchets toxiques, A.B. : 3. Complément au Rapport Brundtland, J.H. : 165.
- FEMMES** Avant le rassemblement oecuménique mondial : Les femmes entre elles, M.-T. van L.C. : 101. Le temps des aveux, G.T. : 131.
- HYDRO-QUÉBEC** – Le labyrinthe, A.B. : 35.
- IMMIGRATION, RÉFUGIÉS** – Les requérants du statut de réfugié, J.H. : 67.
- JEUNES** – Jeunes dans la mouvance, F.M. : 261.
- LANGUE** – Français en classe, anglais dans la cour, J.H. : 132. A-t-on besoin du *busing* et de la surveillance du français ?, A.L. : 164.
- PAIX, MILITARISME** – Le scandale du budget militaire 1990-1991, Y.B. et P.F. : 133.
- QUESTIONS INTERNATIONALES** – Prendre parti, T.B. : 4. Une âme pour l'Europe, J.H. : 5. Le Salvador à la dérive, R.M. : 6. La déportation des Palestiniens, R.A. : 69. Afrique du Sud : Enjeux de la démocratisation, P.B. et N.T. : 99. Le rapatriement des réfugiés salvadoriens, B.Z. : 102. Amende honorable ?, M.M. : 197. Des élections sans le peuple, M.M. : 263. Les 40 ans du HCR, J.H. : 293.
- QUESTIONS NATIONALES** – Le pouvoir fédéral de dépenser, T.D. : 100. L'après-Meech que nous sommes, G.P. : 163. Leadership demandé, F.M. : 227. La minorité anglo-québécoise, F.M. : 292.
- QUESTIONS SOCIALES** – Où ira l'aide canadienne ?, P.B. : 134. Partenaires à part entière, D.R. : 166. Place aux animaux, F.T. : 230. La minorité anglo-québécoise, F.M. : 292. (voir les titres plus spécifiques)
- POLITIQUES SOCIALES** – Aide ou exclusion sociale ?, D.L. et S.R. : 229. L'héritage social des années 80, H.S. : 259.
- TRAVAIL** – Médecine douce contre l'inflation, P.F. : 228.
- SYNDICALISME** – Virage historique ou ancrage dans l'histoire ?, J.G. : 198.
- CORTEN, A., *L'État faible. Haïti et République dominicaine*, S.L. : 60.
- DEL CASTILLO, M., *Mort d'un poète*, D.B. : 126.
- DELISLE, M., *Drame privé*, R.D. : 124.
- DUCLOS, D., *La peur et le savoir. La société face à la science, la technique et leurs dangers*, A.B. : 219.
- DUFOUR, S., *Devenir libre dans le Christ. Éduquer à la foi aujourd'hui*, R.G. : 94.
- DUTRISAC, B.B., *Kafka Kalmar, une crucifixion*, R.D. : 124.
- ECO, U., *Le pendule de Foucault*, R.D. : 222.
- GAILLOT, J., *Monseigneur des autres*, D.B. : 190.
- KRISTEVA, J., *Les Samouraïs*, R.D. : 188.
- LABERGE, M., *Juillet*, R.D. : 61.
- LEPRIEUR, F., *Quand Rome condamne*, D.B. : 156.
- LISÉE, J.-F., *Dans l'oeil de l'aigle*, F.J. : 220.
- LOURENÇO, E., *Pessoa, l'étranger absolu*, R.D. : 254.
- MÉNARD, G., *Jamādhavīe*, Y.B. : 61.
- MOISAN, C. (sous la direction de), *L'Histoire littéraire, Théories, Méthodes, Pratiques*, R.D. : 157.
- MONIÈRE, D., *L'année politique 1988-89 au Québec*, A.B. : 61.
- MONTBOURQUETTE, C. et alii, *Les interventions scolaires en milieu défavorisé*, G.T. : 284.
- QUÉRÉ, F., *La famille. Essai*, A.B. : 189.
- RICHARD, J.-P., *L'an quatre-vingt*, J.H. : 28.
- ROVAN, J., *Konrad Adenauer, portrait suivi de textes d'Adenauer et d'un témoignage de Jean Laloy*, A.B. : 123.
- SERRES, M., *Le contrat naturel*, M.D. : 252.
- STANTON, J., *Miljours*, R.D. : 29.
- TREMBLAY, D.-G., *Économie du travail*, H.S. : 220.
- VALADIER, P., *Inévitable morale*, F.J. : 253.
- VÉZINA, F., *Osther, le chat criblé d'étoiles*, R.D. : 316.
- WARNIER, P., *La décision*, F.S. : 158.
- WARREN, P., *Le secret du star system américain. Une stratégie du regard*, Y.L. : 29.
- ZAMIATINE, E., *Seul*, R.D. : 285.
- XXX, (sous la direction de M. Lesage et F. Tardif), *Trente ans de Révolution tranquille*, R.D. : 93.
- XXX, (sous la direction de Dumont, F. et Martin, Y.), *L'Éducation 25 ans plus tard ! Et après ?*, R.M. : 221.
- XXX, (sous la direction de Hamelin, J.), *Les Franciscains au Canada, 1890-1990*, A.B. : 285.
- XXX, *Crise de prophétisme hier et aujourd'hui. L'itinéraire d'un peuple dans l'oeuvre de Jacques Grand'Maison*, A.B. : 316.

LECTURES

DOSSIERS

FACE À L'ACTUALITÉ

- AUTOCHTONES** – Comprendre la réalité autochtone, R.B. : 195. Journal de crise, F.T. et D.B. : 260.
- COMMUNICATIONS** – Les communications et la gestion des déchets toxiques, A.B. : 3.
- CULTURE** – La dictée, D.B. : 36. Louis Mulhstock, L.B. : 37. Les Éditions Bellarmin changent de

- BEAULIEU, A., *Convertir les fils de Caïn. Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*, R.M. : 315.
- BURUJANA, M., *Avortement, oui et non*, L.M. : 125.
- CALVINO, I., *Sous le soleil jaguar*, R.D. : 189.
- CARRIER, H., *Évangélisation et développement des cultures*, J.-P.L. : 317.
- CLÉVENOT, M., *Haut-le-pied. Itinéraire d'un homme de foi*, D.B. : 157. *Les hommes de la fraternité*, D.B. : 157.

- La violence institutionnelle – (janvier-février)
- Haro sur les politiques sociales I – (mars)
- Un Québec cassé en deux (suite) : le pouvoir caché – (avril)
- Le nouveau visage des médias – (mai)
- L'ère du grand repli – (juin)
- Afrique : demain la démocratie – (juillet-août)
- Inculturation et prophétisme – (septembre)
- La ville – (octobre)
- Quel nationalisme pour demain ? – (novembre)
- Découvrir les autochtones – (décembre)

relations

décembre 1990 3,00\$ no 566

SOMMAIRE

face à l'actualité 291

Un demi-siècle de *Relations* (G.T.) – La minorité anglo-québécoise (F.M.) – Les 40 ans du HCR (J.H.)

dossier 295

Découvrir les autochtones

Julien Harvey	Être amérindien au Québec	296
Louis-Edmond Hamelin	L'inéquation persistante	297
Bernard Cleary	L'urgence d'un nouveau contrat social	299
Julien Harvey	Réveil mondial des autochtones	303
Myra Cree	« Miroir, miroir, dis-moi... »	304
Jacques Lacourcière	À la redécouverte d'un peuple	305
Achiel Peelman	Des peuples spirituels	307

en bref/environnement 313/314

articles 245

Henri Sader	Péto-Poker	309
Pierre Pelletier	François de Montréal	311

lectures 315

Photographie de la page couverture : Canapresse

NOS PROCHAINES SOIRÉES RELATIONS

Apport jésuite à la pensée sociale chrétienne (déc.) *Le Québec deviendra-t-il l'Hydroïstan ?* (janv.)

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à François Morissette ou Pauline Roy : 387-2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le Devoir*, le jour même de la rencontre.

Les lundis 17 décembre 1990 et 21 janvier 1991, de 19h30 à 22h00, à la Maison Bellarmin 25 Jarry ouest (métro Jarry). L'entrée est gratuite.

décembre 1990

Courrier de deuxième classe; enregistrement no 0143

Port payé à Montréal

25, rue Jarry ouest, Montréal H2P 1S6